

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple - Un But - Une Foi

CELLULE DE PLANIFICATION ET DE STATISTIQUE

DU SECTEUR INDUSTRIE, COMMERCE, ARTISANAT,

EMPLOI ET PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT PRIVE

RAPPORT DE LA REVUE SECTORIELLE

***SECTEUR INDUSTRIE, COMMERCE, ARTISANAT, EMPLOI
ET PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT PRIVE***

Année 2022

Juin 2023

SOMMAIRE

Sigles et abréviations.....	3
Liste des tableaux	5
Introduction.....	6
1. Bilan du secteur.....	8
1.1 Rappel des politiques et stratégies de développement du secteur	8
1.2 Bilan de la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement du secteur.....	8
1.2.1 Développement Industriel, Commerce et Promotion des Investissements	8
1.2.1.1 Développement Industriel	9
1.2.1.2 Commerce	11
1.2.1.3 Promotion des Investissements et climat des affaires	13
1.2.1.4 Promotion et développement des Systèmes Financiers Décentralisés	14
1.2.2 Artisanat et Tourisme.....	15
1.2.2.1 Artisanat.....	15
1.2.2.2 Tourisme.....	16
1.2.3 Emploi et Formation Professionnelle	16
1.2.3.1 Emploi.....	16
1.2.3.2 Formation professionnelle.....	17
2. Evolution des indicateurs	18
2.1 Développement Industriel	18
2.2 Commerce	19
2.3 Promotion des Investissements et Climat des affaires	21
2.4 Promotion et développement des Systèmes Financiers Décentralisés	21
2.4 Artisanat.....	22
2.5 Tourisme	23
2.6 Emploi.....	23
2.7. Formation professionnelle.....	24
2.8. Indicateurs sectoriels inscrits dans le cadre de mesure de performance du CREDD (2019-2023)	25
3. Etat de l'exécution budgétaire.....	27
3.1 Ministère de l'Industrie et du Commerce.....	27
3.2 Ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme (Composante Artisanat, Industrie Hôtelière et Tourisme).....	32
3.3 Ministère de l'Entrepreneuriat National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	34
3.4 Récapitulatif de l'état d'exécution des projets/programmes du secteur	38
4. Contraintes dans la mise en œuvre des politiques et stratégies du secteur.....	39
5. Perspectives sur les trois (3) prochaines années	40
6. Recommandations	43
6.1 Evaluation de l'état de mise en œuvre des recommandations issues de la revue sectorielle 2020.....	43
6.2 Recommandations de la revue sectorielle 2022	43
Conclusion	45

Sigles et abréviations

AGF	
AGOA	African Growth Opportunities Act
AMAM	Agence Malienne de la Métrologie
AMANORM	Agence Malienne de Normalisation et de Promotion de la Qualité
ANPE	Agence Nationale pour l'Emploi
APCMM	Assemblée Permanente des Chambres de Métiers du Mali
APEJ	Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
APEX-Mali	Agence pour la Promotion des Exportations du Mali
API-MALI	Agence pour la Promotion des Investissements au Mali
APSPD-Mali	Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés du Mali
APTM	Agence de Promotion Touristique au Mali
AZI	Agence pour l'Aménagement des Zones Industrielles
BRMN	Bureau de Restructuration et de Mise à Niveau des entreprises
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CAAGM	Cellule d'Appui à l'Aménagement et à la Gestion des Marchés
CADD	Cellule d'Appui à la Décentralisation et à la Déconcentration
CATI	Centre d'Appui à la Technologie et à l'Innovation
CCS/SFD	Cellule de Contrôle et de Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés
CDA	Centre pour le Développement du Secteur Agroalimentaire
CDAT	Centre de Développement de l'Artisanat Textile
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CEDEAO	Communauté Économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEMAPI	Centre Malien de Promotion de la Propriété Industrielle
CERFITEX	Centre de Recherche et de Formation pour l'Industrie Textile
CFP/IFP	Centre de Formation Professionnelle/Institut de Formation Professionnelle
CMDT	Compagnie Malienne pour le Développement du Textile
COVID-19	Corona virus 2019
CPA/SFD	Centre de Promotion et d'Appui des Systèmes Financiers Décentralisés
CPS	Cellule de Planification et de Statistique
CREDD	Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable
CTRCA	Cellule Technique des Réformes du Climat des Affaires
DFM	Direction des Finances et du Matériel
DGCC	Direction Générale du Commerce, de la Consommation et de la Concurrence
DNA	Direction Nationale de l'Artisanat
DNE	Direction Nationale de l'Emploi
DNFP	Direction Nationale de la Formation Professionnelle
DNI	Direction Nationale de l'Industrie
DNPD	Direction Nationale de la Planification du Développement
DNPME	Direction Nationale des Petites et Moyennes Entreprises
DNTH	Direction Nationale du Tourisme et de l'Hôtellerie
DPPD-PAP	Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses et des Projets Annuels de Performance
FAFPA	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
FCFA	Franc de la Communauté Financière de l'Afrique
FIDA	Fonds International de Développement Agricole

FIDAK	Foire Internationale de Dakar
FIER	Formation professionnelle, Insertion et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux
HIMO	Haute Intensité de Main d'Œuvre
IAT	Inspection de l'Artisanat et du Tourisme
ICAETIP	Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi, et Promotion de l'Investissement Privé
INSTAT	Institut National de la Statistique
MACIHT	Ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme
MENEFP	Ministère de l'Entrepreneuriat Nationale, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MEREF-SFD	Mécanisme de Refinancement des Système Financiers Décentralisés
MIC	Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion des Investissements
MIVA	Marché Ivoirien de l'Artisanat
MPME	Micros, Petites et Moyennes Entreprises
ND	Non disponible
OAPI	Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMPI	Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
ONEF	Observatoire National de l'Emploi et de la Formation
ONI	Observatoire National de l'Industrie
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
PAD-PME	Projet d'Appui au Développement des Petites et Moyennes Entreprises
PAP	Projet Annuel de Performance
PFIP	Programme de Formation et d'Insertion Professionnelle (MLI/022)
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMR	Programme de Microfinance Rurale
PNDMF	Politique Nationale de Développement de la Microfinance
PNPI	Politique Nationale de Promotion des Investissements du Mali
PP	Projets/Programmes
PRMN	Programme de Restructuration et Mise à Niveau
PROCEJ	Projet de Développement des Compétences et Emploi des Jeunes
PRODEFPE	Programme Décennal de Développement et de la Formation Professionnelle pour l'Emploi
PRODEVIM.	Programme de Développement à l'Exportation de la Viande du Mali
PROFAC	Projet de Formalisation des Acteurs du Commerce de Détail
PTF	Partenaire Technique et Financier
RNP	Répertoire National des Projets
SFD	Systèmes Financiers Décentralisés
SIAMA	Salon International de l'Artisanat du Mali
SICAETIP	Secteur Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi et Promotion de l'Investissement Privé
SIRA	Système d'Information Régionale sur l'Artisanat
SLE	Schéma de Libéralisation des Echanges
SNDEX	Stratégie Nationale de Développement des Exportations du Mali
SNDPI	Stratégie Nationale pour le Développement de la Propriété Intellectuelle
STP-CSSP	Secrétariat Technique Permanent du Conseil Supérieur du Secteur Privé
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
UMOCI	Unité de Mise en Œuvre du Cadre Intégré

Liste des tableaux

Tableau 1 : Evolution des indicateurs du développement Industriel de 2019 à 2022	18
Tableau 2 : Evolution des indicateurs du commerce de 2019 à 2022.....	19
Tableau 3 : Évolution des indicateurs de la promotion de l'investissement et du secteur privé de 2019 à 2022.....	21
Tableau 4 : Évolution des indicateurs de promotion de la microfinance de 2019 à 2022.....	21
Tableau 5 : Évolution des indicateurs de l'artisanat de 2019 à 2022	22
Tableau 6 : Évolution des indicateurs du tourisme de 2019 à 2022.....	23
Tableau 7 : Indicateurs caractéristiques du marché du travail de 2019 à 2022	24
Tableau 8 : Évolution des Indicateurs de la formation professionnelle de 2019 à 2022	24
Tableau 9 : Indicateurs du secteur dans le cadre de mesure de performance du CREDD (2019-2023)	25
Tableau 10 : Dotations budgétaires du MIC par programme au titre de l'année 2022 (Montant en milliers de FCFA).....	27
Tableau 11 : Prévisions budgétaires du MIC par programme de 2023 à 2025 (Montant en milliers de FCFA)	28
Tableau 12 : Récapitulatif de la situation financière des projets / programmes du MIC (Montant en millions de FCFA).....	28
Tableau 13 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2022 du MIC (Montant en millions de FCFA)	31
Tableau 14 : Dotations budgétaires du MACIHT par programme au titre de l'année 2022	32
Tableau 15 : Prévisions budgétaires du MACIHT (composante Artisanat, Industrie Hôtelière et Tourisme) de 2024 à 2026.....	32
Tableau 16 : Récapitulatif de la situation financière des projets / programmes au titre de l'année 2022 du MACIHT (Montant en millions de FCFA)	33
Tableau 17 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2022 du MACIHT composante Artisanat, Industrie Hôtelière et Tourisme (Montant en millions de FCFA).....	34
Tableau 18 : Dotations budgétaires du MENEFP par programme au titre de l'année 2022 (Montant en milliers de FCFA)	34
Tableau 19 : Prévisions budgétaires du MENEFP de 2024 à 2026 (Montant en milliers de FCFA)	35
Tableau 20 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes du MENEFP au 31 décembre 2022 (Montant en millions de FCFA)	35
Tableau 21 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2022 du MENEFP (Montant en millions de FCFA)	37
Tableau 22 : Récapitulatif de l'état d'exécution budgétaire des projets du secteur en 2022 (Montant en millions de FCFA)	38
Tableau 23 : Etat d'exécution de la mise en œuvre des recommandations de la revue sectorielle 2020. ...	43
Tableau 24 : Recommandations de la revue sectorielle 2022	44

Introduction

Dans le but de réduire la pauvreté qui est devenue une préoccupation majeure des gouvernements des pays en développement et de leurs partenaires, le Mali s'est engagé à mettre en œuvre l'Agenda 2030 pour le développement durable adopté en 2015.

Pour respecter cet engagement, les autorités, en accord avec les PTF, sur la base d'une analyse pertinente des différents documents de planification stratégique existants, ont élaboré un cadre unique de référence à moyen-terme pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des différentes politiques et stratégies de développement et la promotion du développement durable au Mali : Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023) après le CREDD (2016-2018).

La vision du CREDD (2019-2023) est : « Un Mali bien gouverné, où le vivre ensemble harmonieux des différentes composantes de la société est restauré, la paix consolidée et la sécurité collective et individuelle assurée dans l'unité, la cohésion et la diversité, où le processus de création de richesse est inclusif et respectueux de l'environnement et où le capital humain est valorisé au bénéfice notamment des jeunes et des femmes », en vue d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030 et dans la vision du document cadre de l'Agenda 2063 : « une Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique dans l'arène internationale ».

Le CREDD (2019-2023) précise comment les départements sectoriels contribuent à la mise en œuvre et au suivi évaluation des objectifs spécifiques fixés et les lignes directrices transversales.

Le secteur contribue à l'atteinte des objectifs de l'Axe Stratégique 3 du CREDD (2019-2023) : « Croissance inclusive et transformation structurelle de l'économie » à travers ses objectifs globaux :

- 3.1 : « Créer un environnement favorable à la diversification de l'économie et à une croissance forte et inclusive » et particulièrement à travers l'objectif spécifique 3.1.2 : « Promouvoir le secteur privé et améliorer le climat des affaires » ;
- 3.3 : « Développer une industrie intégrée à l'économie, compétitive et créatrice d'emplois » et particulièrement à travers l'objectif spécifique 3.3.2 : « Développer des industries basées sur le potentiel des chaînes de valeur » et l'objectif spécifique 3.3.3 : « Développer les autres secteurs porteurs de croissance ».
- 3.5 : « Développer et améliorer l'efficacité des secteurs d'appui à la production » à travers l'objectif spécifique 3.5.4 : « Accroître la contribution du secteur financier à la croissance économique à travers une meilleure inclusion financière ».

Il contribue également à l'atteinte des objectifs de l'Axe Stratégique 5 du CREDD (2019-2023) : « Développement du Capital Humain » à travers son objectif global 5.2 : « Assurer le droit des citoyens à une éducation et une formation de qualité à travers un système éducatif inclusif, mieux adapté, cohérent et fonctionnel » et particulièrement à travers l'objectif spécifique 5.2.1 : « Améliorer le rendement interne du système, favoriser l'employabilité des jeunes et l'insertion socio-professionnelle des sortants ».

L'année 2022, quatrième année de mise en œuvre du CREDD 2019-2023 se tient dans un contexte marqué par : (1) la poursuite de la transition ; (2) les sanctions prises par la CEDEAO le 9 janvier 2022 qui ont instaurées la fermeture des frontières aériennes et terrestres entre le Mali et les pays de la CEDEAO, la suspension de toutes les transactions commerciales entre le Mali et les pays de la région,

le gel des avoirs de la République du Mali dans les banques centrales et commerciales de la CEDEAO et la suspension du Mali de toute aide des institutions financières de la CEDEAO ; (3) le conflit entre la Russie et l'Ukraine qui a sérieusement affecté l'économie mondiale en général et du Mali en particulier ; (4) la poursuite de la crise sanitaire planétaire qui n'a pas épargné le Mali à l'instar des autres pays de l'UEMOA et la poursuite des efforts dans le processus de stabilisation et de reconstruction du pays, avec la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali et la mise en place des organes de la transition.

Le présent rapport de la revue sectorielle a été élaboré conformément au canevas standard des revues sectorielles.

La revue a pour objectif de faire le bilan de la mise en œuvre des politiques et stratégies au 31 décembre 2022 ; faire l'état de l'exécution budgétaire ; renseigner les indicateurs sectoriels et particulièrement ceux inscrits dans la matrice d'évaluation du CREDD ; identifier les problèmes et contraintes et étudier ses perspectives. Pour ce faire, les différents acteurs concernés, à savoir l'Etat et ses démembrés, ainsi que les organisations professionnelles concernées, la Société civile et les PTF ont été impliqués.

Le rapport comporte six (6) parties :

- le bilan du secteur en termes de mise en œuvre des politiques et stratégies ;
- l'état d'exécution budgétaire ;
- les indicateurs sectoriels inscrits dans le cadre des mesures de performance du CREDD (2019-2023) ;
- les problèmes et contraintes dans la mise en œuvre des politiques et stratégies dans l'exécution du budget ;
- les perspectives sur les trois (3) prochaines années ;
- les recommandations.

La méthodologie d'élaboration consiste à mettre en place une commission de travail composée des cadres de la CPS et des personnes ressources ; faire la revue documentaire ; collecter les informations complémentaires auprès des parties prenantes impliquées et analyser des données secondaires.

Pour une meilleure compréhension du document de la revue et afin d'éviter les interprétations pouvant entraîner des confusions, les concepts utilisés dans le présent rapport sont définis de la manière suivante :

- **financement acquis** : montant du financement extérieur et contrepartie nationale figurant dans les documents des accords ou conventions déjà signés ou montant inscrit dans les documents budgétaires officiels successifs de l'Etat (Loi des finances) pour les projets exclusivement sur financement intérieur ;
- **décaissement** : ressources financières liquidées ;
- **taux de décaissement** : rapport entre les dépenses effectuées au titre du projet, depuis son démarrage jusqu'au 31/12/2022 et le financement acquis ;
- **projets en exécution** : projets ayant réalisé au moins un premier décaissement sur leurs financements acquis (intérieur et/ou extérieur) ;
- **projets en préparation** : Il s'agit des projets financés n'ayant pas encore effectué de décaissement.

1. Bilan du secteur

1.1 Rappel des politiques et stratégies de développement du secteur

- Politique de Développement Industriel et son plan d'action 2015-2017 ;
- Politique Nationale de la Qualité et son plan d'action 2015-2017 ;
- Politique Nationale de Développement du Commerce et son plan d'action 2018-2022 ;
- Politique Nationale de Développement du secteur de l'Artisanat et son plan d'action 2014 -2018 ;
- Politique Nationale de l'Emploi et son plan d'action 2015 -2017 ;
- Politique Nationale de la Formation Professionnelle (à travers le plan d'action 2015-2017 du PRODEFPE) ;
- Politique Nationale de Promotion des Investissements au Mali et son plan d'action 2017 -2019 ;
- Politique Nationale de Développement de la Microfinance et son plan d'action 2016 -2020 ;
- Stratégie pour le Développement du Secteur Agroalimentaire et son plan d'action 2012 -2021 ;
- Stratégie Nationale de Développement de la Propriété Intellectuelle et son plan d'action 2015 -2019 ;
- Stratégie de Développement du Tourisme et son plan d'action 2009 -2011 ;
- Stratégie Sectorielle de Développement de la Gomme arabique et son plan d'action 2011 – 2016 ;
- Stratégie Sectorielle de Développement de la Filière Sésame validée en 2006 ;
- Stratégie Sectorielle de Développement de la Filière Karité et son plan d'action 2012 – 2017 ;
- Stratégie Nationale de Développement des Exportations du Mali et son plan d'action 2022-2025 ;
- Programme de développement à l'exportation de la viande du Mali et son plan d'action 2018 -2022 ;
- Plan Stratégique et Opérationnel des reformes du climat des affaires et son plan d'action 2016 -2018 ;
- Programme de Restructuration et de Mise à Niveau des Entreprises Industrielles « Phase de Relance 2017-2019 » ;
- Programme d'Appui au Développement des Petites et Moyennes Entreprises (PAD-PME) et son plan d'action 2019 – 2023.

1.2 Bilan de la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement du secteur

1.2.1 Développement Industriel, Commerce et Promotion des Investissements

Les activités réalisées au cours de l'année 2022 s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'actions des politiques, stratégies, programmes et projets de développement industriel, du Commerce et la promotion des investissements privés.

Elles contribuent à la réalisation des missions du département ainsi qu'à l'atteinte des objectifs de l'Axe Stratégique 3 du CREDD (2019-2023) : « Croissance inclusive et transformation structurelle de l'économie » à travers son objectif global 3.3: « Développer une industrie intégrée à l'économie, compétitive et créatrice d'emplois » et particulièrement à travers l'objectif spécifique 3.3.2 : « Développer des industries basées sur le potentiel des chaînes de valeur ».

Elles contribuent aussi à l'atteinte des objectifs de l'Axe Stratégique 3 du CREDD (2019-2023) : « Croissance inclusive et transformation structurelle de l'économie » à travers son objectif global 3.3 : « Développer une industrie intégrée à l'économie, compétitive et créatrice d'emplois » et

particulièrement à travers l'objectif spécifique 3.3.3 : « Développer les autres secteurs porteurs de croissance ».

1.2.1.1 Développement Industriel

Dans le domaine de l'industrie, au cours de l'année 2022, on note : (i) le suivi de trois cent soixante-six (366) entreprises industrielles et de quarante-neuf (49) projets industriels ; (ii) le contrôle des engagements de trente-neuf (39) promoteurs d'entreprises et projets industriels agréés au code des Investissements ; (iii) la réalisation d'une mission de collecte de données au niveau de 102 unités de fabrication industrielle d'huile alimentaire à base de graine de coton ; (iv) l'agrément de seize (16) produits industriels de sept (07) entreprises au Schéma de Libéralisation des Echanges de la CEDEAO et de treize (13) produits de deux (02) entreprises à la Taxe Préférentielle Communautaire de l'UEMOA ; (v) l'émission de six cent vingt-quatre (624) certificats d'origine délivrés pour l'exportation des produits industriels agréés dans l'espace communautaire (UEMOA, CEDEAO) ; (vi) la pose des premières pierres de la cimenterie S&S Industries à Dio, Cercle de Kati et la cimenterie « Ciment Sahel Mali SA » à Béma, Nioro du Sahel ; (vii) l'opérationnalisation des Directions Régionales de l'Industrie : Dioïla, Taoudénit, Tombouctou, San, Koutiala et Kita et (viii) l'organisation de l'édition 2022 de la Journée de l'Industrialisation de l'Afrique.

Au titre de la normalisation et de la promotion de la qualité, on note : (i) l'accompagnement de quatre (4) entreprises à la mise en place de systèmes de management conforme à des normes internationales adoptées par le Mali, en vue de leur certification ; (ii) l'accompagnement d'un (1) laboratoire d'essais à la mise en place d'un Système de Management conformément à une norme internationale adoptée par le Mali en vue de son Accréditation ; (iii) la formation des membres des Organes de Gestion du Label Qualité Anacarde du Mali et des Experts d'Organismes d'Évaluation de la Conformité (OEC) sur le référentiel de labellisation de la Noix de cajou ; (iv) la validation au niveau national du Référentiel de Labellisation de la Noix de Cajou, en collaboration avec la Direction Nationale de l'Agriculture et l'Interprofession de la Filière Anacarde du Mali, sur financement de la Coopération Espagnole dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui à la filière Anacarde du Mali (PAFAM), et la validation au niveau national du Référentiel de Certification de la Viande aux Abattoirs, en vue de démarrer les activités de Certification de la Viande aux abattoirs du Mali, sur financement du Projet d'Appui à la Compétitivité de l'Economie Malienne (PACEM).

Dans le cadre de la promotion de la propriété industrielle, on note une baisse relative du volume des dépôts qui est passée d'un taux de 67,08% en 2021 à -14,01% en 2022. Cela s'explique en partie par la conjoncture économique caractérisée par un ralentissement de l'activité économique dans un contexte de crises multiformes auxquelles le pays fait face. Les statistiques des dépôts se présentent comme suit : (i) l'enregistrement de deux cent vingt-sept (227) demandes de titres de propriétés industrielles en 2022, contre deux cent soixante-quatre (264) demandes en 2021, soit une diminution de trente-sept (37) entreprises due à la baisse des activités. Le plus grand nombre de demande est enregistré au niveau des Marques de produits ou de services (130), suivi des Noms commerciaux (88), des Brevets (05) et des Dessins et modèles industriels (04). Le taux d'accroissement de la recherche d'antériorité est passé de -16,66% en 2021 à 20% en 2022 soit un taux d'augmentation de 20%. En effet, les recherches d'antériorité ont porté sur 6 marques en 2022 alors qu'en 2021, elles portaient sur 05 marques.

On note également la mise en place de trois (03) Centres d'Appui à la Technologie et à l'Innovation (CATI) à savoir : (1) le Centre de recherche Malaria Research and Training Center (MRTC) ; (2) l'Institut des Sciences Humaines (ISH) ; et (3) l'Institut privé Ahmed BABA ; la formation de soixante (60) startups et femmes entrepreneures en propriété industrielle ; la réalisation de missions de pré-diagnostic des actifs

de propriété intellectuelle (PI) des cinq (05) entreprises maliennes, lauréats de la 1^{ère} édition de la Semaine des marques au Mali qui se sont déroulés sur la période de juin à août 2022 ; la participation du Mali à la 63^{ème} série de réunions des assemblées des Etats membres de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) ; l'accompagnement du Projet d'Autonomisation Economique de la Femme dans la Filière Karité (PAEFFK) dans le cadre de la labélisation à travers la marque collective, des produits des coopératives de la filière karité, bénéficiaires dudit projet ; la Mise en place d'une plateforme nationale d'innovation au Mali dans le cadre de la mise en œuvre du Projet AFRIFI ; l'organisation d'une réunion relative à l'examen et la validation du projet des cahiers de charges du « sel gemme de Taoudénit » en vue de sa reconnaissance nationale en indication géographique. En effet, le Centre Malien de Promotion de la Propriété Industrielle (CEMAPI) s'est engagé durant ces trois dernières années, dans une dynamique de labellisation des produits locaux à travers les indications géographiques et les marques collectives en réalisant diverses actions de formation, d'information et de sensibilisation sur le processus de labélisation, d'accompagnement et de structuration des acteurs et producteurs, notamment en ce qui concerne l'échalote de Bandiagara, le bogolan fini du Mali, le sel gemme de Taoudénit. Ainsi, les cahiers de charges respectifs du « Bogolan du Mali » et du « Sel gemme de Taoudénit » ont été élaborés et validés lors de la 4^{ème} session du CIGMAC, tenue le 14 avril 2022. Ils attendent que les décisions interministérielles portant homologation de ces cahiers de charges et de leur reconnaissance nationale en indication géographique soient signées.

Concernant la restructuration et la mise à niveau des entreprises industrielles, on note la réalisation du pré diagnostic d'entreprises ; l'élaboration de termes de référence relatifs à la réactualisation du PRMN Phase de Relance II ; l'élaboration des termes de référence relatifs à l'acquisition de logiciels d'analyses des états financiers et le renforcement des capacités des cadres du BRMN et des structures d'appui conseil en Industrie à leur maîtrise.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'appui au CERFITEX, les réalisations physiques au titre de 2022 ont porté essentiellement sur : (i) l'achat de petits matériels pour les métiers à tisser MABA ; (ii) l'achat de carburant pour le groupe électrogène ; (iii) l'entretien et la maintenance des postes MT/BT et des armoires électriques du CERFITEX.

En matière de promotion de la consommation intérieure des produits locaux transformés, le Centre de Développement du secteur agro-alimentaire a réalisé une formation au profit de 123 participants dont 95 femmes sur la gestion des Promoteurs des Petites et Moyennes Entreprises à Bamako.

Dans le cadre des études et recherche, l'Observatoire National de l'Industrie (ONI) a réalisé une étude relative au projet d'Appui à l'ONI assortie d'un Plan Stratégique de Développement 2024-2028 et élaboré une brochure sur le résumé de l'étude sur la Problématique de l'Industrialisation des régions du Nord.

En outre, au titre du renforcement de partenariat sud-sud, elle a effectué un voyage d'étude à la Direction de la Recherche, des Statistiques et de Veille au Maroc et participé au salon de l'industrie de la Guinée Conakry. En terme de communication, un site web a été créé, des dépliants ont été élaborés.

Dans le cadre de la planification, de l'information statistique et du suivi évaluation des projets/programmes du secteur, les actions réalisées ont porté entre autres sur : le suivi-évaluation des projets/programmes et sur les outils de programmation ; la Production de l'annuaire statistique et de la revue sectorielle 2022.

1.2.1.2 Commerce

Le gouvernement a adopté plusieurs mesures au cours de l'année 2022, pour atténuer les effets de la hausse des cours mondiaux des différents produits sur les prix à la consommation et faire face aux effets de l'embargo de la CEDEAO et de l'UEMOA, de la pandémie à COVID-19 et ceux de la crise sociopolitique et sécuritaire sur le plan national et russo-ukrainienne sur le plan international. Ces mesures d'atténuation concernent essentiellement : l'huile alimentaire et l'aliment bétail, le gaz butane, le sucre, l'approvisionnement du pays en farine/pain. C'est dans cette optique que la DGCC a enregistré et traité 88 dossiers de demandes sur 95 huileries bénéficiaires communiquées par la Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (CMDT) relatifs à la suspension de la TVA sur les graines de coton importées ou achetées localement conformément aux dispositions de l'arrêté n°2021-0641/MEF-SG du 05 mars 2021.

Les réalisations 2022 ont porté sur :

- l'adoption par le gouvernement de certaines mesures de subvention à la consommation sous forme de réduction de 50% de la base taxable à l'importation de 300 000 tonnes de riz, 120 000 tonnes de sucre et 30 000 tonnes d'huile alimentaire à l'issue de laquelle 266 013 tonnes de riz ont été importées, soit 88,67% ; 97 7796 tonnes de sucre ont été effectivement importées, soit 88,91% et 20 445 tonnes pour l'huile alimentaire, soit 68,15% de taux de réalisation.
- le plafonnement du prix de l'huile alimentaire et l'aliment bétail à travers la reconduction des mesures de suspension de la TVA sur les graines de coton suivant l'Arrêté n°2021-0641/MEF-SG du 05 mars 2021 jusqu'au 31 Janvier 2023. Ainsi, ces prix plafonds sont fixés comme suit : 650 FCFA le litre et 110 000 FCFA les 200 litres de l'huile alimentaire ; 7 350 FCFA le sac de 50kg et 140 000 FCFA la tonne du tourteau ;
- l'intervention du gouvernement auprès des banques en vue d'accorder des prêts à des taux préférentiels aux meuniers afin de leur permettre d'approvisionner en farine les boulangers à un prix acceptable. A l'issue des sessions du Conseil National des Prix (CNP), les prix à la consommation du pain ont été fixés à 270 FCFA le gros pain de 250g et 135 FCFA la miche de 125g et celui de la farine de blé à 25 000 FCFA carreau usine le sac de 50kg pour les boulangers.
- l'approvisionnement du pays en sucre s'effectue suivant un mécanisme à double objectif, à savoir le maintien du prix du sucre à un niveau adapté au pouvoir d'achat de la population et le développement de la filière sucrière locale. Ce mécanisme comporte une fixation de la base taxable et un abattement de la Taxe Conjoncturelle à l'Importation (TCI). La base taxable du sucre en poudre à l'importation a été fixée à 225.000 FCFA la tonne, inférieure à la valeur transactionnelle. En ce qui concerne la TCI dont le taux est à 55%, l'Etat renonce à cette taxe pour les opérateurs justifiant de l'achat et de l'enlèvement du sucre au niveau des unités industrielles locales.

L'année 2022 a été marquée aussi par l'exécution de la campagne 2021/2022 et le reste des quantités au titre de l'année 2021. A l'issue des concertations avec les unités industrielles et les distributeurs, le prix carreau usine a été fixé à 410 000 FCFA la tonne au titre de la campagne 2021-2022. Le prix grossiste a été plafonné à 460 000 FCFA la tonne soit 23 000 FCFA le sac de 50 kg et celui au consommateur a été plafonné à 500 FCFA le kilogramme.

A la date du 31 décembre 2022, les opérateurs ont effectivement acheté 42 586 tonnes sur une quantité contractuelle globale de 63 595 tonnes au titre de la campagne 2021/2022. La quantité ayant fait l'objet

de levée d'intention d'importation s'élève à 83 155 tonnes sur une contrepartie à importer évaluée à 85 171 tonnes.

Dans le cadre du Contrôle du respect de la réglementation en matière de commerce et concurrence, des opérations d'investigations économiques ont été menées en vue de s'assurer du respect de la réglementation dans le cadre des transactions commerciales.

Les secteurs d'activités économiques concernés sont entre autres les entreprises commerciales, industrielles et minières, le BTP, les entreprises de prestation de service, les importateurs et distributeurs de produits pétroliers et gaziers, les sociétés de transit, les centres emplisseurs, les comptoirs d'achat et d'exportation d'or.

En outre, des missions d'investigation économique ont été envoyées au niveau des lieux de déchargements de marchandises, des principales artères et points de vente dans le cadre de la surveillance du marché.

Au cours de l'année 2022 les pratiques commerciales frauduleuses ont constitué l'essentiel des infractions constatées (exercice illégal d'une profession réglementée en lien avec le commerce, importation et exportation en violation des procédures du commerce extérieur, utilisation de faux documents à des fins d'importation et d'exportation, non rapatriement des recettes d'exportation, cession de titres du commerce extérieur).

Les investigations économiques liées à la protection du consommateur ont porté sur la confiscation des produits impropres à la consommation, la lutte contre la contrefaçon, le contrôle des mentions obligatoires sur les emballages, les autorisations de mise sur le marché, les règles de la publicité des prix, les loteries publicitaires, les ventes promotionnelles, la fraude sur les poids et mesures.

Les produits confisqués ont été incinérés au fur et à mesure par les structures de la DGCC après l'autorisation du tribunal compétent. Ces produits ont concerné entre autres des insecticides contrefaits ou non homologués, des produits alimentaires, pharmaceutiques et phytosanitaires impropres à la consommation, des boissons alcoolisées dans les sachets plastiques, de la viande fraîche de volaille importée.

Au total, il a été établi 3.937 procès-verbaux de constat d'infractions relatifs à la protection du consommateur et aux pratiques commerciales frauduleuses. La somme de sept cent cinq millions six cent quatre mille cinq cent (705 604 500) FCFA au titre des produits des amendes transactionnelles a été recouvrée et entièrement versée au Trésor Public contre 497 585 500 FCFA en 2021 soit une hausse de 41,81%.

Dans le cadre des opérations du commerce extérieur, 29.905 intentions d'importation et 1.999 intentions d'exportation pour une valeur respective de 3.372 et de 2.136 milliards de francs CFA ont été émises contre 20.683 intentions d'importation et 1.349 intentions d'exportation pour une valeur respective de 2.750 et de 2.650 milliards de francs CFA en 2021, soit respectivement une hausse de 22,62% et une baisse de 19,40%.

Le nombre d'attestations d'importation de véhicules pour particuliers délivré au cours de la période est de 28.271 contre 33.906 en 2021. Le montant des timbres s'élève à 7.847.916.500 FCFA contre 8 954 617 402 FCFA en 2021, soit une baisse de 12,36%.

Concernant, la métrologie, on note : (i) l'organisation de deux cent quatre-vingt (280) missions de contrôle métrologique sur le territoire national ; (ii) l'exécution de deux cent-cinquante (250) missions de vérifications primitive et périodique, vingt-une (21) missions de surveillance métrologiques et vingt (20) missions de contrôle métrologique des produits préemballés ; (iii) la construction du bureau des techniciens, de deux (02) bâches à eau de 50 m³ chacune, d'une double plateforme métallique et d'un hangar; (v) l'aménagement de la cour et des voies d'accès sur le site de la station de jaugeage des camions citernes ; (vi) l'installation de jauges étalons et la mise en service de la station de jaugeage.

Dans le cadre de la promotion des exportations, on note :

- En terme de préférences commerciales accordées au Mali, plus de 780 certificats d'origine du Mali délivrés pour un meilleur accès au marché international, (Certificat d'Origine en exportation vers l'Inde, la Corée du Sud, les Émirats Arabe Unis, le Canada, le Royaume Uni, les États Unis d'Amérique et la Chine).
- la finalisation de la stratégie nationale ZLECAf et un plan d'action 2023-2027 :
- l'organisation et l'encadrement de la participation du Mali aux manifestations commerciales à l'intérieur et à l'extérieur, à savoir : (i) la 29^{ème} édition du Salon FRUIT LOGISTICA, tenue du 05 au 07 avril 2022 à Berlin (Allemagne) avec la présence effective de neuf (09) exportateurs maliens de la filière mangue ; (ii) la 53^{ème} édition de la Foire Internationale d'Algérie (FIA), du 13 au 17 juin 2022 au Palais des Expositions des Pins Maritimes d'Alger (Algérie), une manifestation commerciale organisée par la Société Algérienne des Foires et Expositions (SAFEX). Seize (16) exportateurs maliens dont six (06) femmes des filières coton-textile, de la mangue, de l'agroalimentaire, du cosmétique, des objets d'arts y ont participé. La participation à cette foire a permis à l'Agence pour la Promotion des Exportations du Mali (APEX-Mali) de promouvoir les dix (10) filières retenues dans la Stratégie Nationale de Développement des Exportations (SNDEX) à travers le catalogue de produits. En outre, il y a eu la signature du Protocole Additionnel au Mémorandum d'entente entre l'ALGEX (Agence Algérienne de Promotion des Exportations) et l'APEX-Mali. En somme, on note 70 intentions de partenariat et 164 contacts importants enregistrés ; (iii) la 30^{ème} édition de la Foire Internationale de Dakar (FIDAK), du 15 au 31 décembre 2022 à Dakar avec un total de 62 participants, dont 38 exposantes, évoluant dans le domaine de l'agroalimentaire, du cosmétique, du textile (Bogolan et bazin teinté), de la bijouterie, de la médecine traditionnelle et de l'artisanat d'art. Ces participations ont permis d'enregistrer 89 intentions de partenariat, 428 contacts importants enregistrés, un chiffre d'affaires estimé à 75 500 500 F CFA et 26 livraisons de commande aux clients habituels.

1.2.1.3 Promotion des Investissements et climat des affaires

Les activités réalisées au cours de l'année 2022 s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'action des politiques, stratégies, programmes et projets de promotion des investissements : le plan stratégique et opérationnel des réformes du climat des affaires, la loi portant code des investissements, la loi d'orientation du secteur privé, la politique nationale de développement de la microfinance et la politique nationale de promotion des investissements au Mali.

Ainsi, on note dans le cadre des PME : (i) l'accompagnement de technique des porteurs de projets entrepreneuriaux des différents corps de métiers, choisis selon des critères prédéfinis, et l'accompagnement 80 PME avec AGF à hauteur de 20 000 000 F CFA ; (ii) l'organisation de masters class en entrepreneuriat de 20 PME à 15 000 000 F CFA ; et (iii) la mise en place un système d'archivage physique et numérique.

Concernant **la promotion des investissements privés**, le département a effectué (i) l'opérationnalisation des antennes régionales du guichet unique de Kayes, Sikasso et Ségou ; (ii)

l'enregistrement de la création de 17 134 entreprises pour 2 580 emplois attendus contre 22 449 entreprises pour 2 145 emplois projetés en 2021.

Le montant des investissements prévisionnels à travers les agréments au Code des investissements délivrés s'élève à plus de 156 milliards FCFA contre 92 milliards pour la même période.

Par rapport à **la mise en œuvre de la loi d'orientation de secteur privé**, les principales réalisations sont entre autres : (i) l'organisation de la 4^{ème} édition de la Journée annuelle de l'Entreprise privée ; (ii) le renforcement des capacités de quatre (04) agents du STP/CSSP dont trois (03) sur la commande publique, organisée par la Direction générale des marchés publics, en novembre 2022 et un (01) sur la planification stratégique avec l'Institut africain de Développement Economique et de Planification (IDEP). L'élaboration du Programme Pluriannuel de Développement du Secteur Privé et son plan d'action 2022-2026.

Concernant le cadre de **l'amélioration du climat des affaires**, on note : (i) le renforcement des capacités en gestion de changement de comportement, de vingt-cinq (25 participants) constitués par le personnel de la CTRCA et ses partenaires du secteur public et privé, sur financement du PNUD/PAGEDD ; (ii) la création d'une phase pilote par Décision N°202-065/MIC-SG du 24 mai 2022 du GUECET ; (iii) l'organisation d'un atelier d'examen et de validation des projets de création et d'opérationnalisation d'un Cercle de Réflexion Économique (CRE), les 22 et 23 juin 2022, dans le cadre de la création du Cercle de Réflexion Économique (CRE) au Mali sur financement du PNUD/PAGEDD ; (iv) la mise à disposition d'un (1) assistant technique dans le domaine économique et fiscale a été mise à la disposition de la CTRCA pour une durée de 12 mois dans le cadre de la mise en œuvre du PACEM/BAD ; (v) le recrutement d'un consultant (sur financement du PNUD à travers son Programme d'Appui à la Gouvernance Economique et le Développement Durable), pour l'évaluation du plan stratégique et opérationnel des réformes 2016 – 2022 et l'élaboration du nouveau Plan stratégique et opérationnel 2023 – 2026. Le rapport d'évaluation et le nouveau plan stratégique ont été déposés par le consultant en janvier 2022. Le rapport d'évaluation et le document du nouveau plan stratégique et opérationnel 2023 – 2026 sont disponibles ; (vi) la publication d'une trentaine (33 numéros) de revues élaborées, partagées et publiées chaque semaine à l'endroit des milliers de personnes par e-mails et sur les réseaux sociaux, et de 40 articles accompagnés de photos des activités avec 136 000 personnes touchées.

1.2.1.4 Promotion et développement des Systèmes Financiers Décentralisés

Dans le cadre de **la promotion et le développement des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD)**, les activités réalisées sont : (i) la formation de deux agents du CPA/SFD (dont un en archivage numérique et un en statistique appliquée) et du Responsable du programme Développement de la Microfinance et du Coordinateur du CPA/SFD en finance islamique ; (ii) l'organisation de deux réunions virtuelles dans le cadre du suivi de l'axe 3 du plan d'action de la Stratégie Régionale d'Inclusion Financière (SRIF) dans l'UEMOA « Promouvoir les innovations favorables à l'inclusion financière des populations exclues (jeunes, femmes, PME, populations rurales...) » ; (iii) la réalisation d'une prestation pour la refonte du site Web du Portail de la microfinance (www.microfinance.ml) ; (iii) le renforcement des capacités techniques des agents du Bureau Promotion du CPA/SFD dans l'animation du portail de la microfinance ; (iv) réalisation d'une visite d'échanges d'expérience d'une délégation du Mali au Centre Mohamed IV de Soutien à la Microfinance Solidaire du 17 au 22 novembre 2022 ; Formation du Coordonnateur en TOP MANAGEMENT : « Gouvernance responsables et pratique de la redevabilité et de la reddition des comptes » du 19 novembre au 03 décembre à Kigali ; Participation à la 3^{ème} édition de la foire du numérique à Koulikoro du 06 au 08 décembre 2022 .

Les réalisations 2022 ont concerné aussi, un **refinancement des systèmes financiers décentralisés** pour un montant cumulé de 7 689 000 000 FCFA dont 3 070 000 000 FCFA en refinancement classique et 4 619 971 950 FCFA en refinancement inclusif. Ce volume de prêts a servi à financer entre autres les

activités d'exploitation agricole, d'investissements, de warrantage, au bénéfice de 24 009 bénéficiaires dont 20 140 femmes et 8 241 jeunes, répartis entre 1439 coopératives, associations agricoles et microentreprises intervenant dans la chaîne de valeur agricole.

La prise en compte de l'aspect genre est significative. En effet, sur le total des bénéficiaires des prêts offerts par les SFD partenaires, 59.26 % sont des femmes. La tendance générale des chiffres traduit une croissance du financement des bénéficiaires cibles (Individuel, groupe, PME/PMIA), justifiant le rôle du MEREF-SFD comme acteur très important dans l'accompagnement technique et financier des SFD et indirectement des groupes de bénéficiaires.

1.2.2 Artisanat et Tourisme

Les activités réalisées au cours de l'année 2022 s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des politiques et stratégies dans les domaines de l'artisanat et du tourisme.

Le secteur contribue aussi à l'atteinte des objectifs de l'Axe Stratégique 3 du CREDD (2019-2023) : « Croissance inclusive et transformation structurelle de l'économie » à travers son objectif global 3.3 : « Développer une industrie intégrée à l'économie compétitive et créatrice d'emplois » et particulièrement à travers l'objectif spécifique 3.3.3 : « Développer les autres secteurs porteurs de croissance ».

1.2.2.1 Artisanat

La mise en œuvre du plan d'action de la Politique de Développement du Secteur de l'Artisanat au titre de l'année 2022 s'est déroulée dans les conditions socio-économiques et politico-sécuritaires difficiles depuis 2012.

Au titre de l'amélioration de l'environnement institutionnel, réglementaire et organisationnel du secteur, les efforts ont été focalisés autour de : (i) la sensibilisation, l'organisation de plans de riposte contre la COVID -19 par le biais de programme d'aide d'urgence et des activités pouvant engendrer la résilience ; (ii) la poursuite de la vulgarisation du Code Communautaire de l'Artisanat de l'UEMOA par les structures faitières et les Organisations Professionnelles du secteur de l'Artisanat ; (iii) la poursuite du renforcement des capacités des acteurs du secteur de l'artisanat ; (iv) la participation des artisans maliens à plusieurs manifestations commerciales et promotionnelles entre autres : le festival Ogobagnan, le festival sur le Niger à Ségou, la Foire Internationale des Produits Africains (FIPA) et la Foire Internationale de Dakar (FIDAK) au Sénégal, le salon International de l'Artisanat de Ouagadougou, l'exposition artisanale en marge de la 28 édition du FESPACO à Ouagadougou et la semaine Internationale de l'Artisanat de grand Bassam en Côte d'Ivoire.

On note également le marasme au niveau des réalisations des travaux de construction du village artisanal de Koulikoro et de construction du siège du Centre de Développement de l'Artisanat Textile qui rencontrent les mêmes difficultés que celles de l'année 2021. A titre de rappel, le taux de réalisation physique du village artisanal de Koulikoro est estimé à 84,42% contre un délai d'exécution de 219,4% soit environ vingt-sept (27) mois de retard suivant le dernier rapport de chantier. Quant au projet de Réhabilitation/Equipement Centre de Développement de l'Artisanat Textile (CDAT) la réalisation physique des travaux est à un niveau d'exécution de 38,46% au 31 décembre 2022 ; toutefois, l'approvisionnement de certains matériels et matériaux est assuré.

1.2.2.2 Tourisme

Les réalisations dans le cadre de la promotion du tourisme ont porté sur : la participation de l'Agence de Promotion Touristique du Mali aux manifestations touristiques nationales dont quinze (15) festivals; l'Organisation de la 3^{ème} édition de SEGOUFALITOUR qui a permis à l'Agence de Promotion Touristique du Mali de réaliser une campagne de promotion institutionnelle auprès des responsables du développement et des populations de Ségou ; la participation du département au festival sur le Niger à Ségou, édition 2022 ; l'organisation d'un voyage intégrateur à l'intention des 3 premiers du DEF 2022 de 26 académies d'enseignement du Mali ; l'organisation d'expositions Photographiques des sites et monuments touristiques du Mali dans certains établissements scolaires du District de Bamako Mai-juin 2022. ; l'organisation de circuits de visites touristiques dans les parcours urbains du District de Bamako à l'intention de 15 établissements scolaires Mai-juin 2022 et l'organisation de visites guidées sur les sites touristiques du Mali au bénéfice de 4 700 personnes.

Au total deux cent vingt-huit (228) entreprises de tourisme ont été créées en 2022. Les entreprises de restauration sont au nombre de quatre-vingt-dix-neuf (99) suivies par les entreprises d'hébergements avec 68 créations. Les agences de voyages avec un nombre de 58 arrivent en 3^{ème} position et sont suivies par les entreprises de loisirs avec 3 créations.

1.2.3 Emploi et Formation Professionnelle

1.2.3.1 Emploi

Les activités réalisées au cours de l'année 2022 s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi et son plan d'action opérationnel qui sont : (i) le suivi des actions de promotion et de création d'emplois par les structures/et ou organismes d'exécution du ministère de l'entrepreneuriat national, de l'emploi et de la formation professionnelle ; (ii) l'organisation de deux sessions d'information et de sensibilisation de la population sur les opportunités d'emplois au Mali ; (iii) l'organisation d'un cadre de concertation entre les structures centrales et régionales en charge de l'emploi et de la formation professionnelle; (iv) l'élaboration et la validation du glossaire emploi – travail et formation professionnelle (deuxième édition).

Le secteur contribue de même à l'atteinte des objectifs de l'Axe Stratégique 5 du CREDD (2019-2023): «Développement du Capital Humain» à travers son objectif global 5.2 : « Assurer le droit des citoyens à une éducation et une formation de qualité à travers un système éducatif inclusif, mieux adapté, cohérent et fonctionnel» et particulièrement à travers l'objectif spécifique 5.2.1 : «Améliorer le rendement interne du système, favoriser l'employabilité des jeunes et l'insertion socio-professionnelle des sortants».

Dans le cadre du développement et de la mise en œuvre des programmes spécifiques pour la promotion de l'emploi, en 2022, on note : (i) l'enregistrement de 4 673 demandes d'emploi dont 3 338 hommes (71,34%) et 1 335 femmes (28,57%) ; 1 434 offres d'emploi et 1 918 placements effectués ; (ii) 1481 attestations d'ouvertures d'établissement délivrées ; 3 358 régularisations effectuées et 1 118 travailleurs immatriculés ; (iii) la contractualisation avec six (06) entreprises pour la mise en stage de qualification professionnelle de vingt-huit (28) jeunes diplômés ; (iv) 2 046 emplois générés sur une prévision de 3 000 selon la matrice du PAO du PSD 2021-2025, soit un taux de réalisation de 68,2%. ; (v) 1 389 personnes formées en informatique bureautique dont 179 travailleurs (12,89%) et 1 210 demandeurs d'emploi (87,11%) ; (vi) trente (30) sessions de formation en Techniques de Recherche

d'Emploi (TRE) réalisées en faveur de 755 demandeurs d'emploi ; quatorze (14) sessions de formation selon la méthodologie « GERME » en faveur de 424 porteurs de projet auto emploi.

Les réalisations de l'APEJ au titre de l'année 2022 s'articulent autour des trois (03) composantes du PEJ II à savoir : (i) le renforcement de l'employabilité de 1 246 jeunes (parmi lesquels 87 jeunes placés en stage de formation professionnelle ; 394 jeunes formés sur les chantiers écoles HIMO ; et 35 250 journées de travail créées) ; (ii) le développement de l'esprit d'entreprise chez les jeunes a concerné 5 991 jeunes (300 jeunes informés et sensibilisés sur l'entrepreneuriat ; 103 jeunes formés en entrepreneuriat dans le cadre du partenariat APEJ/LuxDev ; 4 877 jeunes informés et sensibilisés sur des programmes MLI/021, MLI/022 et MLI/026 ; 637 migrants de retour formés en entrepreneuriat dans le cadre du partenariat APEJ/OIM ; 54 jeunes formés en entrepreneuriat dans le cadre du partenariat APEJ/FSDC4 ; et 20 jeunes formés en entrepreneuriat dans la cadre du partenariat APEJ/AMPPT) ; (iii) le renforcement du dispositif de financement des projets des jeunes a concerné 28 plans d'affaires reçus ; 326 projets ont été financés pour un montant de 273 690 000 FCFA dans le cadre de la mise en œuvre de la CDFMO APEJ/LuxDev. Enfin, deux-millions six-cent cinquante-deux mille six-cent soixante-neuf (2 652 669) FCFA ont été recouverts auprès des promoteurs.

Le Programme National d'Action pour l'Emploi en vue de la Réduction de la Pauvreté PNA/ERP, a bénéficié d'une ouverture de crédits lui permettant de faire face au fonctionnement minimum. Ainsi, les activités programmées n'ont pas été exécutées à hauteur de souhaits à cause du gel des crédits.

En matière de réalisation d'infrastructures de formation professionnelle, les activités au titre de 2022 de la ferme école MOFA ont concerné essentiellement le démarrage des travaux de l'électrification. L'état d'avancement du projet est satisfaisant dans l'ensemble. Tous les travaux ayant fait l'objet de contrat ont été réceptionnés. D'autres travaux restent à réaliser notamment, l'électrification, l'aménagement de la cour et de l'espace maraîcher, la construction de hangar et d'étable pour la filière embouche, l'équipement en machines agricoles et en matériels roulants, etc.

Concernant le Centre de Formation de Koulikoro, les travaux réalisés ont essentiellement porté sur les gros œuvres. Le projet a connu des ralentissements en 2021 et 2022 à cause des difficultés d'approvisionnement du chantier liées à la situation sociopolitique, sanitaire (COVID-19) et des sanctions économiques et financières imposées au Mali par la CEDEAO et l'UEMOA. Toutefois, l'état d'avancement global est de 75%.

Dans le cadre de l'appui au dispositif de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, les travaux relatifs à la construction du siège de la DNE/DNFP, on note : (i) l'acquisition d'un terrain ; (ii) la réalisation des études architecturales ; et (iii) la disponibilité de l'avant-projet détaillé (APD). Cependant, les travaux n'ont pas pu démarrer à cause de la crise multi dimensionnelle qui a impacté les ouvertures de crédits des dépenses d'investissement.

Dans le cadre de l'appui au dispositif de l'Emploi et de la Formation, les travaux relatifs à la construction du siège de l'ONEF sont en cours avec le recrutement du bureau d'étude pour le suivi, la surveillance et le contrôle. Quant aux travaux de construction/équipement des Directions Nationales de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, une parcelle a été acquise sise à Sabalibougou (bande des 140 mètres).

1.2.3.2 Formation professionnelle

Dans le cadre du programme de formation et d'insertion professionnelle et en matière des besoins de formation initiale du monde rural, on capitalise : (i) la Formation initiale qualifiante de 824 sortants des Centres de Formation professionnelle (CFP) publics ; (ii) la certification de 1 066 apprentis, dont 27,48 % de filles, dans des métiers du secteur de l'artisanat (transformation agroalimentaire, mécanique, menuiserie, teinture etc.).

2. Evolution des indicateurs

2.1 Développement Industriel

Tableau 1 : Evolution des indicateurs du développement Industriel de 2019 à 2022

Indicateurs	Resp.	2019	2020	2021	2022
Nombre d'entreprises industrielles recensées en activité	DNI	957	972	991	1113
Montant des investissements réalisés des unités industrielles agréées (en milliards de F CFA)	DNI	36,24	10,07	21,91	24,34
Nombre de projets industriels réalisés	DNI	16	15	19	22
Nombre d'emplois créés (par les nouveaux projets et entreprises industriels)	DNI	1 964	445	675	786
Nombre d'entreprises industrielles suivies	DNI	337	398	357	366
Nombre de projets industriels appuyés	DNI	55	73	58	49
Nombre d'entreprises et projets industriels contrôlés sur les engagements des promoteurs	DNI	25	45	15	39
Nombre de demandes d'agrément au Schéma de Libéralisation des Échanges (SLE) de la CEDEAO	DNI	39	4	6	9
Nombre d'entreprises dont les produits sont agréés au SLE de la CEDEAO	DNI	8	4	6	9
Nombre produits agréés au SLE de la CEDEAO	DNI	39	15	10	29
Nombre de certificats d'origine délivrés	DNI	596	742	756	624
Valeur des exportations des certificats d'origine délivrés (en milliards de FCFA)	DNI	29,5	26,3	28,6	31,5
Part de l'industrie dans le PIB (%)	INSTAT	19,4	16,9	16,3	16,1
Part de la branche « Industrie agroalimentaire » dans le PIB (%)	INSTAT	3,6	3,8	3,9	3,5
Part de la branche "Textile" dans le PIB (%)	INSTAT	1,2	1,2	1,0	1,3
Part de la branche "Autres industries" (%)	INSTAT	1,3	1,9	1,8	1,6
Nombre de titres de propriétés industrielles enregistrés	CEMAPI	166	158	269	227
Nombre de CATI mis en place	CEMAPI	47	52	55	03

Source : CPS/SICAEP/IP

De l'analyse du tableau ci-dessus, on note une augmentation du nombre d'entreprises industrielles en activité ainsi que du « Montant des investissements réalisés des unités industrielles agréées » avec 24,34 milliards FCFA en 2022 contre 21,91 milliards de FCFA en 2021, soit un taux de croissance de 11,1%.

Cette croissance s'explique par l'augmentation du nombre d'entreprises industrielles recensées en activité et du nombre de projets industriels réalisés.

En termes d'exportation des produits industriels originaires, six cent vingt-six (626) certificats d'origine ont été délivrés pour une valeur de 31,5 milliards de FCFA en 2021 contre sept cent cinquante-six (756) certificats d'origine pour une valeur totale de 28,6 milliards de F CFA en 2021, soit une hausse de 10,1%. Cette hausse de la valeur des exportations s'expliquerait par une reprise de la production consécutive à l'approvisionnement en matières premières suite à l'ouverture des frontières.

Vingt-neuf (29) produits industriels de neuf (09) entreprises ont été agréés au Schéma de Libéralisation des Échanges (SLE) de la CEDEAO, en 2022 contre dix (10) produits industriels maliens de six (06) entreprises industrielles en 2021.

Le nombre de projets industriels réalisés en 2022 (22 entreprises) est supérieur au nombre de projets industriels réalisés en 2021 (19 entreprises). Sur la même période, le nombre d'emplois créés par les nouveaux projets et entreprises industriels est de sept cent quatre-vingt-six (786) en 2022 contre six cent soixante-quinze (675) en 2021, soit une hausse de 16,4%.

Le nombre total en 2022 des unités de transformation agro-alimentaires implanté à travers 09 régions du Mali est de 596 réparties comme suit : 238 unités en céréales, 165 unités en fruits et légumes, 17 unités en grignotages, 12 unités en miel, 70 unités en oléagineux, 80 unités en production animale (lait et viande) et 14 unités transformant autres produits alimentaires.

D'une manière générale, les indicateurs de la propriété industrielle ont évolué négativement en 2022. En effet, le volume des dépôts pour les titres de propriétés industrielles connaît une chute drastique négative par rapport à 2021 avec un taux de croissance de -15,61%, dû à un environnement international peu favorable aux activités. Quant au nombre de CATI mise en place, il est trois (03) contre 55 en 2021 soit une croissance de - 94,55%.

2.2 Commerce

Tableau 2 : Evolution des indicateurs du commerce de 2019 à 2022

Indicateurs		Resp.	2019	2020	2021	2022
Nombre de jours de couverture de la consommation par les stocks des produits de première nécessité (jours) du Mali	Riz	DGCC	21	16	18	21
	Sucre	DGCC	167	138	121	27
	Lait en poudre	DGCC	51	54	59	30
	Farine de blé	DGCC	81	71	67	73
	Huile alimentaire	DGCC	31	16	31	15
Prix moyen annuel du Kilogramme du Riz		DGCC	351	376	405	430
Prix moyen annuel du Kilogramme de sucre		DGCC	456	465	488	567
Prix moyen annuel du Kilogramme de lait en poudre		DGCC	2 210	2 364	2 480	2 780
Prix moyen annuel du Kilogramme de la farine de blé		DGCC	345	358	390	508
Prix moyen annuel du litre de l'huile alimentaire		DGCC	704	747	968	1 123
Prix du Kilogramme de viande avec os durant le mois Ramadan en FCFA		DGCC	2 000	2 098	2 256	2 446
Taux de défectuosité des instruments de mesure contrôlés (%)		AMAM	9,2	1,23	1,37	1,2
Part du secteur commerce dans le PIB en %		INSTAT	10,1	9,82	9,9	10,3
Exportations de biens et services (en milliards de FCFA)		INSTAT	2 602,6	2 990,5	3 049,7	3 147,5
Importations de biens et services (en milliards de FCFA)		INSTAT	3 842,7	3 648,7	4 300,1	4 654,4
Valeur des exportations de bien en milliard de FCFA		INSTAT	2 153,4	27 59,4	2 689,8	3 343,2
Valeur des exportations de service en milliard de FCFA		INSTAT	449,2	231,1	359,9	1 311,2

Indicateurs	Resp.	2019	2020	2021	2022
Valeur des exportations non traditionnelles ¹ en milliard de FCFA	INSTAT	300,1	255,6	295,5	ND
Valeur des exportations d'or non monétaire en milliard de FCFA	INSTAT	1 566,1	2 262,9	2 156,1	2 406,2
Valeur des exportations de coton fibre en milliard de FCFA	INSTAT	192,3	162,1	151,5	363
Valeur des exportations d'animaux vivant en milliard de FCFA	INSTAT	94,9	78,8	86,7	75
Volume des exportations de mangues en tonne	INSTAT	18 429	17 184,1	16 793,8	24 866
Valeur des exportations de mangues en milliards de FCFA	INSTAT	6,7	5,5	5,2 ²	6,2
Volume des exportations de la gomme arabique en tonne	UMOCI	9 436,242	11 869,89	ND	ND
Valeur des exportations de la gomme arabique en millions de FCFA	UMOCI	5 801	8 547	ND	ND
Volume des exportations des amendes de karité en tonne	INSTAT	80 081,7	49 827,8	54 810,5	ND
Valeur des exportations des amendes de karité en milliards de FCFA	INSTAT	20 ,00	11,3	12,4	ND
Volume des exportations de sésame en tonne	INSTAT	-	-	58 208	ND
Valeur des exportations de sésame en milliards de FCFA	INSTAT	-	-	11,8	ND

NB : les statistiques du commerce extérieur sont provisoires

De façon générale les prix à la consommation des produits de première nécessité ont connu une hausse au cours de l'année 2022. Cette hausse de prix moyen annuelle est plus marquée au niveau du Prix moyen annuel du Kilogramme de la farine de blé qui passe de 309 en 2021 à 508 en 2022 ; suivi du prix annuel du sucre 488 en 2021 à 567 en 2022 le kilogramme, de l'huile alimentaire 968 en 2021 à 1 123 en 2022 le litre, du lait en poudre qui passe de 2 480 en 2021 à 2 780 en 2022 le kilogramme.

Il est important de noter que les prix moyens de la plupart des produits sont restés supérieurs à leur niveau de l'année passée à la même période.

L'état d'approvisionnement du pays en produits de première nécessité est globalement insatisfaisant par rapport au riz, au lait en poudre et à l'huile alimentaire qui n'ont pas atteint le niveau d'approvisionnement de 2022. Toutefois, l'approvisionnement en riz et en farine de blé en 2022 est satisfaisant par rapport à l'année 2021.

En 2021, la valeur totale des exportations de biens est estimée à 2 689,8 milliards de FCFA. Quant aux importations, elles ont été de 4 300,1 milliards de FCFA.

De 2021 à 2022, le volume des exportations de mangue, respectivement 16 793,8 et 24 866 tonnes, a augmenté de 32,46%. Quant au chiffre d'affaires, le taux d'accroissement a été de 19,23 % sur la période. Cette hausse des exportations de mangue a été imputée à la levée des restrictions liées à la pandémie du Coronavirus à laquelle le Mali n'a pas été épargné occasionnant ainsi une reprise des activités d'exportations de mangue. Elle a provoqué un gain de 1 milliards FCFA à la filière.

Dans le cadre de la vérification primitive et périodique des instruments de mesure, dix mille cinq cent (10 500) instruments ont été vérifiés au 31 décembre 2022 dont 126 instruments de mesure sont non conformes, soit un taux de défektivité de 1,2% contre 1,37% au cours de l'année précédente.

Cette diminution du taux de défektivité par rapport à l'année précédente est due au fait que la Direction de l'Agence Malienne de Métrologie (AMAM) a utilisé plusieurs canaux de communication en vue de sensibiliser les acteurs de la métrologie sur les avantages de l'utilisation d'instruments de mesure conformes d'une part et les risques encourus par les contrevenants d'autres parts.

¹ Autres que celles relatives à l'or, au coton et au bétail.

² Les données relatives au volume des exportations et la valeur des exportations de mangues sont provisoires.

2.3 Promotion des Investissements et Climat des affaires

Tableau 3 : Évolution des indicateurs de la promotion de l'investissement et du secteur privé de 2019 à 2022

Indicateurs	Resp.	2019	2020	2021	2022
Durée de la procédure pour créer une entreprise (en jours)	API-MALI	3	3	3	3-
Nombre d'emplois prévus par les projets agréés au code des investissements	API-MALI	2 117	1 457	2 727	2 580
Nombre de projets agréés au code des investissements	API-MALI	59	37	78	82
Nombre d'entreprises créées	API-MALI	16 731	14 868	22 449	17 134
Montant des intentions d'investissements (en milliards de FCFA)	API-MALI	73	86	172	156

Source : Rapport 2022 API-Mali

Le Guichet Unique a enregistré 17 134 entreprises en 2022 contre 22 449 en 2021. On constate une diminution de 23,68 % des entreprises créées par rapport à 2021. Il en est de même pour le montant des intentions d'investissements, - 5,39% par rapport à l'année 2021. Ces évolutions négatives peuvent s'expliquer par les sanctions imposées au Mali par la CEDEAO et l'UEMOA d'une part, mais aussi par la crise Russo-Ukrainienne qui n'épargne pas de continent.

A l'inverse, le nombre de projets agréés au code des investissements a augmenté de 5,13 %.

La durée de la procédure pour créer une entreprise est toujours égale à trois (3) jours.

L'amélioration des services du Guichet Unique et la performance suite à la réorganisation des équipes et du processus a conforté l'atteinte des résultats au niveau des enregistrements, décisions et la valeur des intentions d'investissement.

Les quatre-vingt-deux (82) projets agréés au code des investissements projettent de créer 2 580 emplois.

2.4 Promotion et développement des Systèmes Financiers Décentralisés

Tableau 4 : Évolution des indicateurs de promotion de la microfinance de 2019 à 2022

Indicateurs	2019	2020	2021	2022
Nombre de Systèmes Financiers Décentralisés (SFD)	88	88	85	116
Nombres de SFD appuyés dans le cadre du refinancement	8	25	25	25
Encours de crédits (milliards de FCFA)	135,9	140,0	165,1	187,2
Encours de dépôts (milliards de FCFA)	100,8	111,4	136,2	141,5
Nombre de points de services	917	921	921	932
Crédits en souffrance (crédits non recouverts) (millions de FCFA)	9 604,7	9 027,0	7 199,9	8432,1
Montant des crédits distribués par les IMF (en milliards de F CFA)	155,2	ND	ND	263
Nombre de sociétaires des IMF (en milliers de personnes)	1 225	1 290	1350	1500
Taux de pénétration des services de Microfinance (population active) (%)	15,02	15,57	16	15,5
Nombre des PTF contribuant aux projets et programmes sur les systèmes financiers décentralisés	4	5	5	5
Montant des contributions des projets/programmes des PTF (millions)	14 137	22 013	19 895	23 957

Sources : CCS/SFD-CPA/SFD

Le nombre de PTF contribuant aux projets et programmes sur les systèmes financiers décentralisés n'a pas évolué en 2022. Toutefois, le montant de la contribution passe de 19 895 000 000 FCFA en 2021 à 23 957 000 000 FCFA en 2022.

Le nombre de SFD n'a pas augmenté, il est resté 25 suites aux actions d'assainissement du secteur de la microfinance, inscrites à l'axe 1 de la Politique Nationale de Développement de la Microfinance. Les indicateurs relatifs aux encours de crédits et de dépôt ont connu respectivement une augmentation de 165 milliards en 2021 à 187 milliards en 2022 et 136 milliards en 2021 à 141 milliards en 2022. Cette augmentation est due en grande partie à l'appui des partenaires techniques et financiers du secteur de la microfinance. Ces indicateurs contribuent à l'atteinte : « du Montant des crédits à l'économie nationale » et « du Taux de bancarisation » qui mesurent la performance du financement de l'économie nationale.

Le nombre de sociétaires des IMF est passé de 1 350 000 en 2021 à 1 500 000 en 2022.

2.4 Artisanat

Tableau 5 : Évolution des indicateurs de l'artisanat de 2019 à 2022

Indicateurs		Resp.	2019	2020	2021	2022
Taux d'augmentation des certificats d'origines délivrés (%)		DNA	49.3	45,8	50,25	64%
Nombre d'artisans inscrits dans le répertoire des métiers		APCMM	61 735	65 485	69 125	71 874
Nombre d'artisans « textile » formés		CDAT	16	15	12	22
Nombre de visite des sites web (SIRA-ML, APCMM) et des services		APCMM	182 566	398 015	239 637	239 637
Valeur des exportations et des ventes de produits artisanaux (en million de F CFA)	Afrique	DNA	5 262	2 584	3 298	3 827
	Europe	DNA	1 191	1 036	701	979
	Amérique	DNA	246	307	384	537
	Asie	DNA	295	360	368	499
	Total	DNA	6 994	4 287	4 751	5 843

Source : rapport 2022 DNA/APCMM/CDAT

Le nombre de visite des sites web (SIRA-ML, APCMM) en 2022 est resté le même qu'en 2021 parce qu'il ne fonctionne plus.

Concernant les artisans inscrits dans le répertoire, le nombre est passé de 69 125 en 2021 à 71 874 en 2022, soit un taux de progression de 3,82%.

La valeur des exportations et des ventes des produits artisanaux a augmenté de 22,29 % entre 2021 et 2022 soit respectivement de 4 751 millions de FCFA et 5 843 millions FCFA qui s'explique principalement par l'allègement des restrictions liées à la crise sanitaire de la COVID 19 et des hausses constatées au niveau de l'Amérique avec 39,84% en hausse d'environ 15 points par rapport à l'année précédente et de l'Asie (35,60%). Toutefois, une chute de (-11,56%) a été constaté au niveau de l'Afrique en 2022.

Cette situation s'explique par le fait que les artisans maliens depuis trois ans se sont réorientés vers l'Asie et les États Unis. Ainsi, avec l'AGOA les artisans maliens vendent de plus en Amérique et reçoivent régulièrement de commandes. Quant à l'Asie, les artisans maliens sont aujourd'hui présents sur beaucoup de foires et salons en Chine notamment à Shanghai, dans certaines villes de la Province de Zhejiang et à Beijing. A titre de rappel, les artisans maliens ont découvert le marché chinois en 2010 à

l'occasion de l'exposition Universelle de Shanghai. En plus, les Maliens résidants envoient de plus en plus de l'argent à leurs parents qui leur payent les mêmes produits moins chers au Mali.

Le nombre d'artisans ayant reçu la formation dans le domaine du « textile » a augmenté passant de 12 en 2021 à 22 dont 10 femmes en 2022.

2.5 Tourisme

Tableau 6 : Évolution des indicateurs du tourisme de 2019 à 2022

Indicateurs	2019	2020	2021	2022
Recettes touristiques (en millions de FCFA)	37 984	9 394	21 015	ND
Nombre de lits	16 236	16 581	17 170	18 790
Part de l'hôtellerie et de la restauration dans le PIB (%)	0,4	0,4 ³	0,4	0,4
Nombre d'établissements d'hébergement	800	852	911	985
Nombre de chambres d'hébergement	11 343	11 751	12 391	13 914
Nombre des entrées des visiteurs par l'aéroport international Président Modibo KEITA-Sénou	217 050	75 155	168 122	ND
Nombre d'arrivées dans les hôtels (nationaux et étrangers)	38 530	22 538	88 238	59 739
Nombre de nuitées dans les hôtels (nationaux et étrangers)	71 364	44 689	106 238	83 877
Montant des nouveaux investissements en (millions) FCFA dans le secteur du tourisme	37 565	16 524	19 560	ND
Nombre emplois directs	830	1 425	1 639	ND
Nombre emplois indirects	1 505	2 933	ND	ND
Nombre de guides (nationaux et locaux)	522	522	522	522
Nouvelles créations d'agences de voyages	67	46	40	58
Nouvelles créations d'entreprises de restauration, de pâtisserie et de bars	26	69	86	99
Nouvelles créations d'espaces de loisirs et de night-club agréés	0	4	06	3
Nouvelles créations d'entreprises d'hébergement	35	54	76	68

Source : Rapport 2022 DNTH

D'une manière générale, une évolution irrégulière des indicateurs du tourisme est constatée. En effet, sur les 10 indicateurs renseignés, la moitié a une tendance haussière et l'autre baissière.

Les plus fortes croissances sont constatées au niveau de : « nouvelles créations d'agence de voyages » avec 18 nouvelles créations ; « nouvelles créations d'entreprises de restauration, de pâtisserie et de bars » avec 15% comme taux de croissance ; et « Nombre de chambres d'hébergement » 12%.

Par ailleurs, la tendance baissière est accentuée au niveau de : « Nouvelles créations d'espaces de loisirs et de night-club agréés » avec - 50% ; et « Nombre d'arrivées dans les hôtels (nationaux et étrangers) » avec - 32%. La part de l'hôtellerie et de la restauration dans le PIB (%) est de 0,4%.

2.6 Emploi

- Indicateurs du marché de travail

³ Comptes trimestriels de l'INSTAT

Tableau 7 : Indicateurs caractéristiques du marché du travail de 2019 à 2022

Indicateur	2019	2020	2021	2022
Taux de chômage (%)	5,9	5,2	7,5	6,4
Taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans (%)	11,4	8,8	13,5	13,0
Taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 35 ans (%)	8,2	7,4	10,8	9,9
Taux d'emploi ou Ratio Emploi/Population (%)	68,4	65,5	61,7	63,0
Nouveaux emplois créés	38 459	30 199 ⁴	55 595	61 719
Pertes d'emplois	2 337	2 935	2 692	2 303
Nouveaux emplois créés nets (secteurs public et privé)	36 122	27 264	52 903	59 416
Taux d'emplois informel (%)	95,1	97,1	96,3	96,5
Demandes d'emplois enregistrées	6 822	8 246	3 998	4 673
Offres d'emplois enregistrées	4 991	4 098	3 167	1 434
Population en âge de travailler en millions	9,4	9,2	9,7	9,9
Proportion des jeunes de 15-24 ans « ni en emploi, ni en éducation et ni en formation » (%)	29,6	31,0	35,3	31,5
Proportion des jeunes de 15-35 ans « ni en emploi, ni en éducation et ni en formation » (%)	29,3	30,6	34,4	31,3
Taux de salarisation (%)	10,2	9,0	7,7	11,6

Source : Enquête EMOP 2022 /INSTAT/ONEF/ANPE/APEJ

Le nombre de nouveaux emplois nets créés par les secteurs public et privé passe de 52 903 en 2021 à 59 416 en 2022, soit une hausse de 6 513 emplois. On constate également qu'en 2022 les taux de chômage des jeunes de 15 – 24 ans (13,0%) et des jeunes de 15 – 35 ans (9,9%) sont supérieurs à celui du niveau national (6,4%).

Le nombre de nouveaux emplois créés a augmenté en passant de 55 595 en 2021 à 61 719 en 2022.

2.7. Formation professionnelle

Tableau 8 : Évolution des Indicateurs de la formation professionnelle de 2019 à 2022

Indicateurs	Resp.	2019	2020	2021	2022
Nombre de sortants des Centres de Formation Professionnelle	DNFP	3 224	776	598	824
Nombre de personnes formées	DNFP	18 678	7 787	5 543	4 052
Taux des femmes parmi les personnes formées (%)	DNFP	26,67%	35,18%	44,84%	36,37%
Taux d'admission aux examens de fin d'apprentissage et aux sessions d'évaluation des CFP (%)	DNFP	100%	82,20%	90,49%	100%
Nombre de plans et projets financés	FAFPA	64	134	49	27
Effectifs formés	FAFPA	3 339	7 995	2 033	981
Nombre de femmes formées	FAFPA	562	2 976	1 238	585
Nombre d'opérateurs de formation habilités	FAFPA	31	24	3	17

Source : rapports d'activités DNFP/FAFPA 2022

Avec l'appui des projets et programmes du département, 4 052 apprenants sont formés et certifiés dans les dispositifs de formation (modulaire, et tutorat) dont 36,37% sont des femmes.

⁴ Ces données ne concernent que les emplois formels

Le nombre des sortants des centres a connu une hausse légère en passant de 598 en 2021 à 824 en 2022. Il en est de même pour le nombre de personnes formées. Ces augmentations s'expliquent par le recul de la COVID 19 et les mesures de prévention prises par le gouvernement.

De 2019 à 2022, le FAFPA a financé 274 plans et projets de formation au profit de 14 348 agents/actifs (dont 5 361 femmes) des associations, groupements professionnels et entreprises du secteur privé. Les appuis accordés pour le financement des plans et projets de formation ont concerné les secteurs d'activités économiques (formel et non structuré) de notre pays.

Depuis 2019, la suppression de la Taxe de Formation Professionnelle (principale ressource dédiée au financement de la formation professionnelle) a impacté négativement sur les activités du FAFPA. Certes, elle a été remplacée par la subvention de l'Etat au montant égal, mais l'insuffisance et l'irrégularité de mobilisation ne permettent pas au FAFPA de mener à bien sa mission.

Cet état de fait est perceptible au niveau du tableau 8. En effet, entre 2021 et 2022, excepté l'indicateur relatif au nombre d'opérateurs de formation habilités qui a connu une évolution positive passant de 3 en 2021 à 17 en 2022, tous les autres indicateurs ont marqué une diminution importante soit : de 1 238 en 2021 contre 585 en 2022 en termes de nombre de femmes formées ; de 2033 en 2021 contre 981 en 2022 pour les effectifs formés et de 49 en 2021 contre 27 en 2022 pour le nombre de plans et projets financés.

2.8. Indicateurs sectoriels inscrits dans le cadre de mesure de performance du CREDD (2019-2023)

Tableau 9 : Indicateurs du secteur dans le cadre de mesure de performance du CREDD (2019-2023)

N°	Intitulé des indicateurs	Cibles ODD Priorisées	Indicateurs ODD	Structure responsable / Source	2019	2020	2021	2022
1	Classement Doing business « Facilité de faire des affaires »	8.10	8.10.1	CTRCA/Banque mondiale	145	148	ND ⁵	ND
2	Durée de la procédure pour créer une entreprise (en jour)	8.10	8.10.2	API-Mali/CTRCA	3	3	3	3
3	Nombre d'entreprises industrielles recensées en activité	9.2	9.2.1	CPS SICAIEPIP	957	972	991	1 113
4	Recettes touristiques (en milliards de FCFA)	8.9	8.9.1	DNTH/ CPS SICAIEPIP	38	9	21	ND
5	Valeur des exportations et vente de produits artisanaux (en millions de FCFA)	8.9	8.9.1	CPS SICAIEPIP/DNA	6 995	4 289	4 751	5 843
6	Part du secteur commerce dans le PIB (en %)	17.11	17.11.1	INSTAT/DNPD	10,1	9,8	9,9	ND
7	Taux d'admission aux examens de fin d'apprentissage et aux sessions d'évaluation des centres de formation professionnelle (en %)	4.4	4.4.2	CPS/ SICAIEPIP	100	82,20	90,49	100
8	Taux de chômage de la population (15-64 ans) (en %)	8.5	8.5.2	ONEF	5,9	5,2	7,5	6,4

⁵ Le rapport sur le Doing Business est suspendu depuis le dernier rapport.

N°	Intitulé des indicateurs	Cibles ODD Priorisées	Indicateurs ODD	Structure responsable / Source	2019	2020	2021	2022
9	Nombre de nouveaux emplois créés	8.3	8.3.1	ONEF	38 459	30 199	55 595	61 719
10	Pourcentage d'emplois créés occupés par les femmes	5.1	5.1.1	ONEF	17,5	19,19	40,3	ND
11	Part de la branche « Industrie agroalimentaire » dans le PIB (%)	9.2	9.2.1	INSTAT/DNPD	3,8	2,6	3,9	3,5
12	Part de la branche "Textile" dans le PIB (%)	9.2	9.2.1	INSTAT/DNPD	1,2	2,9	1,0	1,3
13	Taux de croissance de la branche "Autres industries manufacturières" (%)	9.2	9.2.1	INSTAT/DNPD	-1,5	0,0	1,8	1,6

L'augmentation de la valeur des exportations et des ventes des produits artisanaux de 2021 à 2022 (de 4 751 millions de FCFA à 5 843 millions de FCFA) est due à la participation à plusieurs foires et Salons artisanaux programmés.

On constate aussi que le nombre d'entreprises industrielles recensé en activité a augmenté de 991 en 2021 à 1 113 en 2022. Cette augmentation est due à la réalisation de 22 projets d'entreprises industrielles en 2022.

Le nombre de nouveaux emplois créés est passé de 55 595 en 2021 à 61 719 en 2022. Cette augmentation est due à l'accès au marché du travail et aux crédits bancaires pour le financement des projets des jeunes, à l'allègement des restrictions liées à la maladie à corona virus.

Il faut aussi que ces données ne concernent que les emplois formels c'est-à-dire ceux enregistrés au niveau de la Direction nationale du Travail.

La part de la branche Industrie agroalimentaire dans le PIB a évolué négativement passant de 3,9 en 2021 à 3,5 en 2022 tandis que, celle de la branche "Textile" dans le PIB a progressé de 30%. Quant au taux de croissance de la branche « Autres industries manufacturières », il a régressé de 1,8% à 1,6% de 2021 à 2022.

3. Etat de l'exécution budgétaire

En 2022, le secteur a bénéficié d'une dotation budgétaire de 112 142 000 000 FCFA et a exécuté 83 033 000 000 FCFA, soit un taux d'exécution de 74,04%. Les départements du secteur MIC, MACIHT (AITH) et MENEFP ont réalisé respectivement un taux d'exécution de 68,92%, 71,30%, 80,53 de leur dotation budgétaire de 2022. Il faut noter que ce montant n'inclut pas la dotation du programme administration générale de la sous composante Artisanat, Industrie Hôtelière et Tourisme, à cause du changement institutionnelle.

Le cumul des décaissements enregistré au 31 décembre 2022 pour l'ensemble des projets en exécution est de 83 033 millions de FCFA, avec 67 552 millions de FCFA pour le financement intérieur, soit un taux de décaissement de 65,07 % et celui du financement extérieur est de 38 738 millions de FCFA, soit un taux de décaissement de 86,88%. Le taux d'exécution global de l'ensemble des projets/programmes du secteur estimé à 74,04%, légèrement inférieur à celui de 2022 estimé à 78,68%.

En termes de performance annuelle, au titre du financement intérieur, sur une dotation révisée de 351 millions de FCFA, le secteur a décaissé 349 millions, soit un taux d'exécution de 99,24% inférieur au taux de 2022 (32%). Cette diminution s'explique par la non dotation des ressources de plusieurs Projets et programmes du secteur).

3.1 Ministère de l'Industrie et du Commerce

Tableau 10 : Dotations budgétaires du MIC par programme au titre de l'année 2022 (Montant en milliers de FCFA)

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissements		Total dotation	Total exécution	Taux d'exécution en %
	Dotations	Exécutions	Dotations	Exécutions	Dotations	Exécutions			
1.032 Administration Générale	717 088	621 609	968 782	947 197	0	0	1 685 870	1 568 806	93,06%
2.083 Conception et Coordination de la Politique sectorielle du commerce et Appui à la Gestion des Marchés	1 363 302	1 274 311	497 324	461 554	888 554	325 766	2 749 180	2 061 631	74,99%
2.084 Développement du secteur industriel	310 821	268 940	924 896	900 484	37 200	36 900	1 272 917	1 206 324	94,77%
2.085 Appui au développement du secteur privé	30 008	24 471	643 512	637 651	20 701	20 700	694 221	682 822	98,36%
2.086 Promotion et développement de la microfinance	63 500	54 355	34 567	32 967	0	0	98 067	87 322	89,04%
Total	2 484 719	2 243 686	3 069 081	2 979 853	946 455	383 366	6 500 255	5 606 905	86,26%

Source : RAP MIC 2022

Le budget du secteur du Développement industriel, commerce et de la Promotion des Investissements qui est de 6 500 255 000 FCFA en 2022 est exécuté à hauteur de 5 606 905 000 FCFA, soit un taux d'exécution de 86,26 % inférieur au taux de 2021 (88,83 %).

Tableau 11 : Prévisions budgétaires du MIC par programme de 2023 à 2025 (Montant en milliers de FCFA)

Programmes	Budget 2023			Prévisions 2024 - 2026		
	Personnel	Fonctionnement	Investissements	2024	2025	2026
1. Administration Générale	601 865	1 355 078	465 750	2 422 693	3 744 057	4 250 000
2. Conception et Coordination de la Politique sectorielle du Commerce et Appui à la Gestion des Marchés	1 468 533	641 081	1 957 187	4 046 614	5 000 000	5 400 000
3. Développement du secteur industriel	1 278 189	314 085	150 000	1 742 274	2 352 000	3 352 500
4. Appui au développement du secteur privé	246 148	247 874	254 000	917 765	1 230 000	1 230 000
5. Promotion et développement de la microfinance	41 252	1 078 566	647 093	1 766 911	1 855 500	2 165 500
Total	3 635 987	3 636 684	3 474 030	10 896 257	14 181 557	16 398 000

Source : DPPD-PAP 2024-2026

Tableau 12 : Récapitulatif de la situation financière des projets / programmes du MIC (Montant en millions de FCFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2022			Taux de décaissement		
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total
Projets en execution				101 672	41 922	10 765	52 687	29 246	7 548	36 794	69,76%	70,12%	69,84%
Secteur Secondaire				83 046	23 296	10 765	34 061	18 387	7 548	25 935	78,93%	70,12%	76,14%
1	2108	Programme Restructuration et Mise à Niveau des Entreprises Industrielles	2006-2023	16 854	1 860	236	2 096	1 490	197	1 687	80,11%	83,47%	80,49%
2	2241	Appui au cadre Intégré	2005-2023	26 310	17 029	9 281	26 310	14 346	6 513	20 859	84,24%	70,18%	79,28%
3	2639	Projet Opération Stratégie DVPT Secteur Agro-alimentaire	2012-2023	15 352	857	0	857	524	0	524	61,14%	#DIV/0!	61,14%
4	2957	Projet Appui Formalisation des Acteurs du Commerce de Détail	2016-2023	5 078	2 030	450	2 480	1 400	450	1 850	68,97%	100,00%	74,60%

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2022			Taux de décaissement		
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total
5	3160	Projet d'appui à l'opérationnalisation du Prog pour le Dev à l'Exportation de la Viande du Mali (PRODEVIM)	2018-2023	1 693	708	798	1 506	489	388	877	69,07%	48,62%	58,23%
6	3161	Renforcement des Capacités de l'AMAM	2020-2023	570	570	0	570	48	0	48	8,42%	#DIV/0!	8,42%
7	3245	Programme d'Appui au Développement des Petites et Moyennes Entreprises (PAD/PME)	2021-2025	17 189	242	0	242	90	0	90	37,19%	#DIV/0!	37,19%
Secteur Ressources humaines				7 189	7 189	0	7 189	4 982	0	4 982	69,30%	#DIV/0!	69,30%
8	2603	Appui à la Mise en Place des Réformes Etat/Secteur Privé	2011-2023	2 433	2 433	0	2 433	1 854	0	1 854	76,20%	#DIV/0!	76,20%
9	2683	Appui API-Mali	2013-2023	2 104	2 104	0	2 104	1 272	0	1 272	60,46%	#DIV/0!	60,46%
10	2755	Appui à la Loi d'Orientation Secteur Privé	2014-2023	1 083	1 083	0	1 083	649	0	649	59,93%	#DIV/0!	59,93%
11	2381	Appui à la CPS	2003-2023	1 569	1 569	0	1 569	1 207	0	1 207	76,93%	#DIV/0!	76,93%
Secteur Infrastructures				11 437	11 437	0	11 437	5 877	0	5 877	51,39%	#DIV/0!	51,39%
12	2619	Appui au CERFITEX	2005-2023	4 206	4 206	0	4 206	3 254	0	3 254	77,37%	#DIV/0!	77,37%
13	2845	Réhabilitation CEMAPI	2016-2023	1 081	1 081	0	1 081	717	0	717	66,33%	#DIV/0!	66,33%
14	3025	Construction /Équipement Hôtel du Commerce	2017- 2023	6 150	6 150	0	6 150	1 906	0	1 906	30,99%	#DIV/0!	30,99%
Projets en préparation				1 700	700	0	700	0	0	0	0	#DIV/0!	0
Secteur Infrastructures				1 700	700	0	700	0	0	0	0,00%	#DIV/0!	0,00%
15	3294	Construction/équipement DNI/CPS Industrie	2022-2024	1 700	700	0	700	0	0	0	0,00%	#DIV/0!	0,00%
TOTAL GÉNÉRAL				103 372	42 622	10 765	53 387	29 246	7 548	36 794	68,62%	70,12%	68,92%

Source : 23^{ème} Revue des projets/programmes MIC

Le coût total de l'ensemble des projets et programmes revus au 31 décembre 2022 s'élève à **103,372 milliards** de FCFA dont **101,672 milliards** en exécution et **1 milliard 7** en préparation. Comparé à la 23^{ème} revue (**103,494 milliards**), le portefeuille enregistre une légère diminution de **122 millions** de FCFA suite aux restrictions budgétaires effectuées.

Financement acquis

Le financement acquis total s'élève à **53,387 milliards** de FCFA dont **42,622 milliards** de FCFA sur les ressources intérieures, soit **79,84%**.

Au niveau sectoriel, la répartition du financement acquis total se présente comme suit :

- **34,061 milliards** de F CFA pour le secteur Secondaire, soit **63,80%** du financement acquis total ;
- **11,437 milliards** de F CFA pour le secteur des Infrastructures, soit **21,42%** du financement acquis total et ;
- **7,189 milliards** de FCFA pour le secteur Ressources humaines, soit **13,47%** du financement acquis total.

Au titre de l'année 2023, le département a bénéficié d'une dotation globale de 2,939 milliards de FCFA contre 3,960 milliards de FCFA (dotation initiale) et 178 millions (dotations révisées) en 2022, soit une diminution de 1,021 milliards de FCFA sur la dotation initiale. Cette diminution s'explique en grande partie par la révision des dotations initiales des projets et programmes du département de l'Industrie et du Commerce. Toutefois, il faut noter que le projet Construction/équipement DNI/CPS Industrie a connu une légère augmentation de 100 millions de la dotation par rapport à l'année 2022.

Décaissements

Le cumul des décaissements enregistrés pour l'ensemble des projets et programmes revus au 31 décembre 2022 se chiffre à **36,794 milliards** de FCFA pour un financement global acquis de **53,387 milliards** de FCFA, soit un taux de décaissement de **68,92%**.

3.2 Analyse des taux de décaissement

L'analyse des taux de décaissement porte sur les quatorze (14) projets en exécution (ayant effectué au moins un premier décaissement sur les ressources intérieures et/ou extérieures). Le taux de décaissement global de ces projets est de **68,92%** contre **67,36** à la revue précédente.

Cette légère augmentation de 1 point 56 est due essentiellement au fait que tous les projets et programmes ayant bénéficié de dotation révisée ont réalisé des taux compris entre 94 et 100%,

Le décaissement du financement intérieur des projets en exécution se chiffre à **29,246 milliards**, soit un taux de décaissement de **79,49%** tandis que celui du financement extérieur s'élève à **7,548 milliards**, soit **20,51%**.

Le taux de décaissement varie d'un projet à l'autre. Ainsi, le Programme Restructuration et Mise à Niveau des Entreprises Industrielles (RNP 2108) avec 80,49%, et le projet Appui au Cadre Intégré (RNP 2241) enregistre le plus fort taux de décaissement avec **79,28%**. A l'inverse, le plus faible taux est enregistré au niveau du Projet de Renforcement des Capacités de l'AMAM (RNP 3161) avec **8,42%**.

Tableau 13 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2022 du MIC (Montant en millions de FCFA)

N°	RNP	PROJET	DOTATION LF 2022	DOTATION REVISEE 2022	DÉCAISSEMENT 2022	TAUX D'EXECUTION	DOTATION 2023	ECART
1	2108	Programme Restructuration et Mise à Niveau des Entreprises Industrielles	200	18,6	18,59	99,95	127	- 73
2	2241	Appui au cadre Intégré	1 000	0	0	#DIV/0!	680	- 320
3	2639	Projet Opération Stratégie DVPT Secteur Agro-alimentaire	200	7,44	7,00	94,09	127	- 73
4	2957	Projet Appui Formalisation des Acteurs du Commerce de Détail	300	47,652	45,86	96,24	127	- 173
5	3160	Projet d'appui à l'opérationnalisation du Prog pour le Dev à l'Exportation de la Viande du Mali (PRODEVIM)	100	72,902	72,90	100,00	85	- 15
6	3161	Renforcement des Capacités de l'AMAM	200	0	0	#DIV/0!	170	- 30
7	3245	Programme d'Appui au Développement des Petites et Moyennes Entreprises (PAD/PME)	150	6,751	6,75	99,99	85	- 65
8	2603	Appui à la Mise en Place des Réformes Etat/Secteur Privé	170	0	0	#DIV/0!	127	- 43
9	2683	Appui API-Mali	300	0	0	#DIV/0!	255	- 45
10	2755	Appui à la Loi d'Orientation Secteur Privé	250	13,95	13,94	99,93	170	- 80
11	2381	Appui à la CPS	140	0	0	#DIV/0!	119	- 21
12	2619	Appui au CERFITEX	400	11,16	11	99,91	340	- 0
13	2845	Réhabilitation CEMAPI	200	0	0	#DIV/0!	127	- 73
14	3025	Construction /Equipement Hôtel du Commerce	150	0	0	#DIV/0!	100	- 50
15	3294	Construction/équipement DNI/CPS Industrie	200	0	0	#DIV/0!	300	100
TOTAL			3960	178	176	98,73	2 939	- 1 021

Source : 23^{ème} Revue des projets/programmes MIC

En termes de performance annuelle, le taux de décaissement des projets/programmes sur les ressources internes est de **98,73%** (dotation 2022 révisée) d'un montant de **178 millions FCFA** de financement acquis.

Il faut noter qu'au titre du BSI 2023, le Département enregistre une dotation globale **2,939 milliards** de FCFA.

3.2 Ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme (Composante Artisanat, Industrie Hôtelière et Tourisme)

Tableau 14 : Dotations budgétaires du MACIHT par programme au titre de l'année 2022

(Montant en milliers de FCFA)

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux Exécution (%)
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1.019 Administration générale ⁶									
2.050 Promotion du secteur de l'Artisanat	371 226	371 225	86 654	86 352	0	0	457 880	457 577	99,93
2.051. Promotion du secteur du Tourisme	0	0	51 261	50 927	0	0	51 261	50 927	99,35
Total Général	371 226	371 225	137 915	137 279	0	0	509 141	508 504	99,87

Source : MACIHT/RAP 2022

La dotation totale (révisée) des programmes du sous-secteur de l'artisanat et du tourisme du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 est de **509 141 000 FCFA** dont **508 504 000 FCFA** ont été exécutés, soit un taux d'exécution de **99,87%**.

Tableau 15 : Prévisions budgétaires du MACIHT (composante Artisanat, Industrie Hôtelière et Tourisme) de 2024 à 2026

(Montant en milliers de FCFA)

Programmes	Budget 2023			Prévisions 2024-2026		
	Personnel	Fonctionnement	Investissements	2024	2025	2026
1.019 Administration générale	-	-	-	-	-	-
2.050 Promotion du secteur de l'artisanat	371 226	86 654	0	2 062 999	2 242 241	2 424 241
2.051 Promotion du secteur du tourisme	0	51 261	0	598 111	639 059	681 758
Total	371 226	137 915	0	2 661 110	2 881 300	3 105 999

Source : DPPD-PAP 2024-2026

⁶ Les données du programme 1.019 ADMINISTRATION GENERALE sont prises en compte par la CPS/CJS à cause du changement institutionnel

Tableau 16 : Récapitulatif de la situation financière des projets / programmes au titre de l'année 2022 du MACIHT (Montant en millions de FCFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2022			Taux de décaissement		
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total
Projets en exécution				11 637	11 637	0	11 637	8 297	0	8 297	71,30%	#DIV/0!	71,30%
Secteur Infrastructures				11 637	11 637	0	11 637	8 297	0	8 297	71,30%	#DIV/0!	71,30%
1	2242	Construction Villages Artisanaux	2007-2023	8 730	8 730	0	8 730	6 590	0	6 590	75,49%	#DIV/0!	75,49%
2	2757	Reh/Equipement Centre de Développement de l'Artisanat Textile (CDAT)	2014-2023	2 907	2 907	0	2 907	1 707	0	1 707	58,72%	#DIV/0!	58,72%
TOTAL GÉNÉRAL				11 637	11 637	0	11 637	8 297	0	8 297	71,30%	#DIV/0!	71,30%

Source : 23^{ème} Revue des projets/programmes MACIHT

Le coût total de l'ensemble des projets et programmes revus s'élève à **11,637 milliards** de FCFA, tous en exécution et du secteur des Infrastructures (sous-secteur Bâtiments/Equipements). Comparé à la 22^{ème} revue (**13,121 milliards**), le portefeuille enregistre une diminution de **1,484 milliards** de FCFA. Cette diminution s'explique en grande partie par la fermeture du projet Extension/Aménagement Siège Assemblée Permanente des Chambres des Métiers du Mali (APCMM), RNP 2841, et la réduction des montants alloués au deux (02) projets, tous du sous-secteur de l'Artisanat.

A titre de rappel, les coûts des projets financés essentiellement sur les ressources intérieures sont ajustés en fonction du financement acquis chaque année (dotations dans la loi des finances).

Financement acquis

Le financement acquis total s'élève à **11,637 milliards** de FCFA entièrement sur les ressources internes et est réparti sur le secteur Infrastructures. On note la poursuite des deux (02) projets du sous-secteur de l'Artisanat dont la dotation au titre de 2023 se chiffre à **892 millions** de FCFA.

Décaissements

Le cumul des décaissements enregistrés pour l'ensemble des projets revus au 31/12/2022 se chiffre à **8,297 milliards** de FCFA pour un financement global acquis de **11,637 milliards** de FCFA, soit un taux de décaissement de **71,30%** contre **68,06%** au titre de la 22^{ème} revue.

3.2 Analyse des taux de décaissement

L'analyse des taux de décaissement porte sur les deux (02) projets en exécution. Le taux de décaissement global de ces projets est de **71,30 %**.

Tableau 17 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2022 du MACIHT composante Artisanat, Industrie Hôtelière et Tourisme (Montant en millions de FCFA).

N°	RNP	PROJET	DOTATION LF 2022	DOTATION REVISEE 2022	DÉCAISSEMENT 2022	TAUX D'EXECUTION	DOTATION 2023	ECART
1	2242	Construction Villages Artisanaux	350	0	0	0,00%	425	350
2	2757	Reh/Equipement Centre de Développement de l'Artisanat Textile (CDAT)	550	0	0	0,00%	467	550
Total			900	0	0	0,00%	892	892

En termes de performance annuelle, sur dotation de **900 millions** de FCFA de financement acquis (inscrit dans la loi de finances au titre du BSI) des projets/programmes de 2022, le taux de décaissement est de **0,00%**. Ce taux (nul) s'explique principalement par le fait qu'aucun des deux projets n'a effectué de décaissement au titre de 2022, suite aux restrictions budgétaires.

Il faut noter qu'au titre du BSI 2023, la dotation globale a connu une baisse de **8 millions** par rapport à la dotation de 2022 suite à la clôture du Projet de construction du siège de l'APCMM, la réduction de la dotation du Projet de construction des villages artisanaux en raison du niveau peu satisfaisant de l'exécution des travaux, et les obstacles entravant les travaux de construction.

3.3 Ministère de l'Entreprenariat National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

Tableau 18 : Dotations budgétaires du MENEFP par programme au titre de l'année 2022 (Montant en milliers de FCFA)

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissements		Total dotation	Total exécution	Taux d'exécution en %
	Dotations	Exécutions	Dotations	Exécutions	Dotations	Exécutions			
1.013 Administration Générale	647 617	583 253	1 491 459	1 466 417	78 858	78 858	2 217 934	2 128 528	95,97
2.033 Amélioration du Cadre Législatif et Promotion de l'Emploi	244 545	239 382	3 340 857	3 297 362	1 014 419	14 417	4 599 821	3 551 161	77,20
2.034 Formation Professionnelle	919 665	874 501	1 837 860	1 836 713	1 844 755	492 755	4 602 280	3 203 969	69,62
Total	1 811 827	1 697 136	6 670 176	6 600 492	2 938 032	586 030	11 420 035	8 883 658	77,79

Source : DGB-PRED 05/2023

La dotation totale des programmes du sous-secteur de l'emploi et de la formation professionnelle en 2022 est de **11 420 035 000 FCFA**. Le département a exécuté **8 883 658 000 FCFA** soit un taux d'exécution de **77,79 %**.

Tableau 19 : Prévisions budgétaires du MENEFP de 2024 à 2026 (Montant en milliers de FCFA)

Programmes	Budget 2023			Prévisions 2024-2026		
	Personnel	Fonctionnement	Investissements	2024	2025	2026
1.013 Administration Générale	647 617	1 491 459	78 858	3 931 682	3 019 814	11 355 336
2.033 Amélioration du Cadre Législatif et Promotion de l'Emploi	244 545	3 340 857	1 014 419	6 127 712	6 100 619	7 013 662
2.034 Formation Professionnelle	919 665	1 837 860	1 844 755	9 845 800	6 174 737	7 071 893
Total	1 811 827	6 670 176	2 938 032	19 905 194	15 295 170	25 440 891

Source : DPPD-PAP 2024-2026

Tableau 20 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes du MENEFP au 31 décembre 2022 (Montant en millions de FCFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2022			Taux de décaissement		
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total
Projets en exécution				51 155	12 493	33 825	46 318	6 752	31 190	37 942	54,05%	92,21%	81,92%
Secteur Ressources Humaines				42 939	5 277	33 825	39 102	4 266	31 190	35 456	80,84%	92,21%	90,68%
1	1927	Programme National Action-Emploi en vue de la Réduction de la Pauvreté	2003-2023	3 956	3 956	0	3 956	3 346	0	3 346	84,58%	0,00%	84,58%
2	2844	Projet de Formation profession, Insertion, et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux (FIER)	2014-2022	28 150	460	23 853	24 313	457	23 284	23 741	99,35%	0,00%	97,65%
3	3037	Programme de Formation et d'Insertion Professionnelle/PFIP (MLI/ 022)	2017- 2023	10 833	861	9 972	10 833	463	7 906	8 369	53,76%	79,28%	77,25%
Secteur Infrastructures				8 216	7 216	0	7 216	2 486	0	2 486	34,45%	0,00%	34,45%
4	3038	Construction Equipement Centre Formation Professionnelle au Mali	2017- 2023	3 644	3 644	0	3 644	1 530	0,00%	1 530	41,99%	0,00%	41,99%
5	3111	Ferme Ecole MOFA	2018-2023	1 151	1 151	0	1 151	253	0	253	21,98%	0,00%	21,98%
6	3158	Construction du Siège de l'ONEF	2019-2023	1 150	1 150	0	1 150	325	0	325	28,26%	0,00%	28,26%

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2022			Taux de décaissement		
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total
7	3253	Construction/équipement Direct Nat de l'Emploi et de la formation Professionnelle	2021-2023	2 271	1271	0	1 271	378	0	378	29,74%	0,00%	29,74%
Projets en préparation				2 963	300	0	300	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%
Secteur Ressources Humaines				2 963	300	0	300	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%
8	3339	Contribution Insertion professionnelle et au renforcement de la résilience des jeunes en milieu rural	2022-2024	2 963	300	0	300	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%
TOTAL GÉNÉRAL				54 118	12 793	33 825	46 618	6 752	31 190	37 942	52,78%	92,21%	81,39%

Source : 23^{ème} Revue des projets/programmes MENEFP

Le coût total de l'ensemble des projets et programmes revus au 31 décembre 2022 s'élève à **51,655 Milliards** de FCFA dont **51,155 Milliards** en exécution (07 projets) et **500 Millions** de FCFA pour le seul projet en préparation (Projet n'ayant pas effectué de décaissement).

Comparé à la 22^{ème} revue (**83,582 milliards**), le portefeuille enregistre une baisse de **31,927 milliards** de FCFA. Cette baisse s'explique en grande partie par la clôture du PROCEJ en 2021 et de l'arrivée à terme du projet FIER, RNP 2844 en février et du Projet PFIP, RNP 3037 en septembre 2022.

A titre de rappel, les coûts relatifs aux projets et programmes ayant fait l'objet de convention ou accords (FIER et PFIP) n'évoluent pas sauf en cas de prolongation, par contre les coûts de ceux financés essentiellement sur les ressources intérieures sont ajustés en fonction du financement acquis chaque année (dotations dans la loi des finances).

Financement acquis

Le financement acquis total s'élève à **46,618 milliards** de FCFA dont **33,825 milliards** sur les ressources extérieures, soit **72,56%**. La baisse du financement acquis (- 32,127 milliards) par rapport à la revue précédente s'explique par la clôture du PROCEJ en Décembre 2011 et de l'arrivée à terme du projet FIER et PFIP MLI 022 respectivement en Février et Septembre 2022.

Au niveau sectoriel, la répartition du financement acquis total se présente comme suit :

- **39,102 milliards** de F CFA pour le secteur Ressources Humaines, soit **83,88%** du financement acquis total ;
- **7,216 milliards** de F CFA pour le secteur des Infrastructures, soit **15,48%** du financement acquis total.

✚ Décaissements

Le cumul des décaissements enregistrés pour l'ensemble des projets revus au 31/12/2022 se chiffre à **37,942 milliards** de FCFA pour un financement global acquis de **46,618 milliards** de FCFA, soit un taux de décaissement de **81,39%** contre **88,15 %** pour la 22^{ème} revue.

Cette diminution de **6 points 76** est due essentiellement au gel et/ou la révision des dotations occasionnant la non ouverture, ou ouverture à minima de crédits des projets et programmes d'une part ; et à l'arrivée à terme courant 2022 des Projets et Programmes sur les ressources extérieures (FIER, PFIP) et PROCEJ qui a été clôturé le 31 décembre 2021 d'autres part.

3.2. Analyse des taux de décaissement

Le taux de décaissement global des projets/programmes revus au 31 décembre 2022 est de **81,39%**. Quant au taux de décaissement sur les sept (07) projets en exécution (ayant effectué au moins un premier décaissement sur les ressources intérieures et/ou extérieures), il est de **81,39% contre 88,72% au titre de la 22^{ème} revue**.

Le décaissement du financement intérieur des projets en exécution se chiffre **6,752 milliards**, soit un taux de décaissement de **52,18%**, tandis que celui du financement extérieur s'élève à **31,190 milliards**, soit **92,21%**.

Le taux de décaissement varie d'un projet à l'autre. Le projet FIER (RNP 2843) enregistre le taux de décaissement le plus élevé, soit **97,65%**, il est suivi respectivement des Projets PNA/ERP (**84,58%**) qui s'acheminent tous vers leur clôture, et PFIP(MLI/022) avec **77,25%**. Le plus faible taux est enregistré au niveau des Projets de construction d'infrastructures dont leur mise en œuvre rencontre quelques difficultés. Il s'agit du projet de la Ferme Ecole MOFA (**21,98%**) et du Projet de Construction du Siège de l'ONEF (**28,26 %**).

Tableau 21 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2022 du MENEFP (Montant en millions de FCFA)

N°	RNP	PROJET	DOTATION LF 2022	DOTATION REVISEE 2022	DÉCAISSEMENT 2022	TAUX D'EXECUTION	DOTATION 2023	ECART
1	1927	Programme National Action-Emploi en vue de la Réduction de la Pauvreté	150	5,39	5	92,76	150	0
2	2844	Projet de Formation profession, Insertion, et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux (FIER)	120	0	0	0	0	-120
3	3037	Programme de Formation et d'Insertion Professionnelle/PFIP (MLI/ 022)	150	0	0	0	150	0
4	3038	Construction Equipement Centre Formation Professionnelle au Mali	1 000	78,80	78,80	100,00	1 200	200
5	3111	Ferme Ecole MOFA	300	17,90	17,90	100,00	600	300
6	3158	Construction du Siège de l'ONEF	500	0	0	0	600	100

N°	RNP	PROJET	DOTATION LF 2022	DOTATION REVISEE 2022	DÉCAISSEMENT 2022	TAUX D'EXECUTION	DOTATION 2023	ECART
7	3253	Construction/équipement Direct Nat de l'Emploi et de la formation Professionnelle	700	70,86	70,85	99,99	500	-200
8	3339	Contribution Insertion professionnelle et au renforcement de la résilience des jeunes en milieu rural	500	0	0	0	300	-200
TOTAL			3 420	173	173	99,77	3 500	80

L'année 2022 été marquée par un collectif budgétaire qui a modifié les dotations initialement attribuées aux projets/programmes par la loi de finance 2022 ont été revues.

En termes de performance annuelle, le taux de décaissement des projets/programmes est de **99,77%** sur la dotation révisée de 2022 d'un montant de **173 Millions**.

Ce fort taux global de décaissement annuel s'explique d'une part, par la performance des projets du secteur infrastructures : Construction de CFP, la Ferme Ecole MOFA et Construction/Équipement DNE/DNFP qui sont à quasiment (100%) de taux de décaissement chacun ; d'autre part, la dotation à minima de certains projets et programmes.

Il faut noter qu'au titre du BSI 2023, la dotation globale a connu une hausse de **80 Millions** par rapport à la dotation de 2022. Cette hausse concerne essentiellement : la Ferme Ecole MOFA, 300 millions ; Construction CFP, 200 millions, et Construction/équipement Direct. Nat. de l'Emploi et de la formation Professionnelle 100 millions.

A l'inverse, le projet Contribution Insertion professionnelle et au renforcement de la résilience des jeunes en milieu rural, RNP 3339 a vu sa dotation diminuée de 200 millions.

3.4 Récapitulatif de l'état d'exécution des projets/programmes du secteur

Tableau 22 : Récapitulatif de l'état d'exécution budgétaire des projets du secteur en 2022 (Montant en millions de FCFA)

N°	Ministères	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2022			Taux de décaissement		
			Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total
1	MIC	103 372	42 622	10 765	53 387	29 246	7 548	36 794	68,62%	70,12%	68,92%
2	MACIHT	11 637	11 637	0	11 637	8 297	0	8 297	71,30%	#DIV/0!	71,30%

N°	Ministères	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2022			Taux de décaissement		
			Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total
4	MENEFP	51 655	12 793	33 825	46 618	6 752	31 190	37 942	52,78%	92,21%	81,39%
TOTAL GÉNÉRAL		166 664	67 052	44 590	111 642	44 295	38 738	83 033	66,06%	86,88%	74,37%

Le cumul des décaissements enregistrés au 31 décembre 2022 pour l'ensemble des projets en exécution est de **83 033 000 000** FCFA, avec **44 295 000 000** FCFA pour le financement intérieur, soit un taux de décaissement de **53,35 %** et celui du financement extérieur est de **38 738 000 000** FCFA, soit un taux de décaissement de **46,35 %**. Le taux d'exécution global de l'ensemble des projets/programmes du secteur estimé à **74,37 %** légèrement inférieur à celui de 2021 estimé à **78,68 %**.

4. Contraintes dans la mise en œuvre des politiques et stratégies du secteur

Les principales contraintes du Secteur sont entre autres :

- Insuffisance en qualité et en nombre des ressources humaines ;
- Inadéquation de locaux pour certaines structures ;
- Non appropriation des rôles et responsabilités dans le cadre de la nouvelle approche budgétaire par certains acteurs ;
- Concertation insuffisante entre l'État et le Secteur privé ;
- Lenteur dans l'exécution physique des projets de construction et d'équipement ;
- Faible accompagnement à la certification des produits ;
- Insuffisance de la communication autour des politiques publiques et stratégies nationales ;
- Faible implication des PTF et du Secteur Privé dans le financement des plans d'actions des politiques publiques et stratégies nationales ;
- Coût élevé des facteurs de production (de l'électricité, de l'eau et des matières premières) ;
- Fraude, pratiques de la concurrence déloyale et la contrefaçon ;
- les conséquences de la guerre Ukraine-Russie sur le commerce, notamment la hausse des prix des hydrocarbures et par ricochet les coûts de revient ;
- la persistance de la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales liée aux effets de la maladie à Coronavirus ;
- Difficultés d'accès au crédit bancaire ;
- Faible occupation des villages artisanaux et maisons des artisans ;

- Poids de l'informel dans le commerce intérieur ;
- Insuffisance de l'implication du secteur privé dans les activités de formation des centres de formation de professionnelles ;
- Manque de passerelle entre le secteur de la formation et l'éducation Nationale ;
- Inadéquation entre offre de formation et besoin du marché du travail.

5. Perspectives sur les trois (3) prochaines années

Dans la poursuite des efforts de la mise en œuvre des politiques et programmes du secteur, il est particulièrement attendu de 2023 à 2025, la préparation et la mise en œuvre de politiques et stratégies du secteur en matière de développement de l'industrie, du commerce, de la promotion des investissements, de développement de l'artisanat et du tourisme, de la création d'emploi, de l'Entrepreneuriat national et de la formation professionnelle.

Domaine	ANNEE		
	2023	2024	2025
Industrie			
Evaluation de la Politique de Développement Industriel	X		
Elaboration une politique d'industrialisation et de soutien au secteur privé	X		
Valorisation de la propriété intellectuelle et l'innovation	X	X	X
Accompagnement des entreprises à la certification de leurs Systèmes/ processus de production et/ou Produits	X	X	X
Réhabilitation de la COMATEX	X		
Evaluation du Programme de restructuration et de mise à niveau des entreprises industrielles, « phase de relance » (2017-2019) et Elaboration d'un nouveau Programme « Phase de Relance II 2023-2025 »	X		
Relance des activités de l'UMPP	X		
Commerce			
Mise en place du Guichet Unique du commerce extérieur	X		
Interconnexion des systèmes informatiques de la DGCC, CET, DGD, DGI, Trésor, Banques	X		
Intensification de la lutte contre la fraude à l'importation et à l'exportation et la concurrence déloyale	X	X	X
Amélioration de la gestion des exonérations et des subventions en les rendant plus transparents et conformes aux règles de la concurrence	X	X	X
Suivi de l'approvisionnement du pays en produits de première nécessité	X	X	X
Poursuivre de la mise en œuvre du Projet de Formalisation des Acteurs du Commerce de détail	X	X	

Domaine	ANNEE		
	2023	2024	2025
Organisation des filières productives en développant des chaînes de valeurs bien connectées, solidaires et compétitives au plan international	X	X	
Poursuite de la mise en œuvre du Cadre Intégré Renforcé	X	X	X
Mise en place d'un plan d'investissements pour la transformation agro-industrielle de toutes les matières premières en général et des produits agricoles du Mali en particulier	X	X	
Mise en place d'une politique de consommation des produits locaux	X	X	
Facilitation de l'accès au financement à l'export	X	X	
Renforcement des capacités des acteurs à l'export	X	X	X
Investissement et Microfinance			
Organisation de la Journée de l'Entreprise Privée	X	X	X
Elaboration d'un programme de promotion de la microfinance islamique pour les SFD au Mali		X	
Amélioration du climat et de la pratique des affaires	X	X	X
Relecture des textes de l'API-MALI	X		
Poursuite de l'implantation du guichet unique dans les régions administratives du Mali	X	X	X
Mise en place du guichet unique de la Diaspora	X		
Artisanat et Tourisme			
Elaboration et adoption des textes pour la mise en œuvre du Code communautaire de l'UEMOA	X	X	
Mise en place des chambres de métiers et des OPA	X	X	
Organisation et/ou participation aux manifestations de promotions artisanales	X	X	X
Organisation du Salon International de l'Artisanat du Mali (SIAMA)	X		X
Organisation de la 21 ^{ème} session de l'Assemblée consulaire de l'APCMM	X		
Elaboration de la Politique nationale du tourisme et de son Plan d'action	X		
Organisation du Salon National du Tourisme	X		
Bamako City Tour, Voyage Intégrateur	X	X	X
Participation du Mali aux salons internationaux du tourisme et organisation de manifestations touristiques	X	X	X
Relecture de la Loi régissant les professions d'organiseurs de voyages et de séjours, les organisations de tourisme à but non lucratif et les guides de tourisme et ses décrets d'application	X		
Poursuite de la construction des infrastructures d'appui à la croissance et de soutien au secteur de l'Artisanat	X	X	X
Réalisation des travaux d'entretien des sept (07) vestibules de Sekoro	X	X	

Domaine	ANNEE		
	2023	2024	2025
Réalisation des signalétiques d'information sur les sites touristiques et autres édifices (régions de Kayes, Bamako, Koulikoro, Ségou, Sikasso)	x	x	x
Emploi et Formation professionnelle			
Evaluation de la Politique nationale de l'Emploi et élaboration d'un nouveau plan d'action	x		
Evaluation et Elaboration d'un nouveau programme national d'action pour l'emploi en vue de la réduction de la pauvreté	x		
Intégration dans le programme de formation scolaire et universitaire des modules incitant à l'entrepreneuriat et à l'auto emploi	x	x	
Mise en place d'une politique de promotion de l'emploi en milieu rural	x	x	
Conception et mise en place des dispositifs favorisant l'insertion professionnelle des jeunes	x	x	x
Facilitation de l'accès des jeunes ruraux à des opportunités d'insertion et d'emplois attractifs et rentables dans l'agriculture et les activités économiques connexes	x	x	
Facilitation de l'insertion des jeunes à travers les stages de qualification	x	x	x
Amélioration de l'accès et de la qualité à la formation professionnelle continue, qualifiante et par apprentissage	x	x	x
Définition et mise en œuvre d'une stratégie nationale sur l'entrepreneuriat rural	x	x	
Création d'un guichet unique pour l'assistance à la promotion de l'entrepreneuriat, à l'emploi et à la formation professionnelle	x	x	
Renforcement de la synergie entre les différents départements dans la promotion de l'entrepreneuriat	x	x	x
Rétablissement de la taxe emploi jeunes (TEJ) et de la taxe à la formation professionnelle (TFP)	x		

6. Recommandations

6.1 Evaluation de l'état de mise en œuvre des recommandations issues de la revue sectorielle 2020

Tableau 23 : Etat d'exécution de la mise en œuvre des recommandations de la revue sectorielle 2020.

Recommandations	Responsables	Etat d'exécution			Commentaires
		R	ER	NR	
Diligenter les dossiers de mandatement dès la notification de l'ouverture des crédits	Toutes DFM	X			
Former le personnel des cadres des projets et programmes	CPS/DRH/DFM	X			
Renforcer les capacités opérationnelles des gestionnaires de projet sur la mobilisation des ressources internes	CPS/DFM	X			Formation des responsables de structures et acteurs de mise en œuvre sur la budgétisation en mode programme.
Organiser une table ronde virtuelle des bailleurs de fonds pour la recherche de PTF potentiels en vue du financement du PRODEVIM	CE-PRODEVIM			X	
Doter les structures et certains projets/programmes en ressources humaines suffisantes	DRH		X		
Suivre au niveau du Budget la mise à disposition des ressources conformément au montant inscrit	DFM/CPS	X			
Créer un cadre de concertation entre la CPS, les DFM et les gestionnaires de projets	CPS/DFM		X		
Appuyer le refinancement des PME	DNPME/DFM	X			
Inscription de crédits requis pour solder le marché de construction de l'APCMM	DFM/APCMM		X		
Signature des avenants pour l'exécution des travaux de construction des villages artisanaux	DFM/DNA			X	
Renforcer les équipes (Entreprises) pour absorber le retard pour la Construction du siège du CDAT	CDAT			X	
Prendre les mesures en vue de déplacer la ligne haute tension de l'EDM pour l'implantation du bloc des ateliers	CDAT		X		
Signature des avenants pour la maîtrise des délais du chantier de Construction du siège du CDAT et modifier éventuellement le plan initial	CDAT			X	
Alléger la procédure de passation des marchés	DFM/UCP		X		

R : Réalisé ; ER : En cours de Réalisation ; NR : Non Réalisé

6.2 Recommandations de la revue sectorielle 2022

Malgré les sanctions infligées au Mali par la CEDEAO et l'UEMOA, des résultats encourageants ont été obtenus en 2022. Cependant, sur la base des principales contraintes et des difficultés relevées lors de la mise en œuvre des politiques et stratégies du secteur et des enseignements tirés, les recommandations ci-dessous ont été formulées.

Tableau 24 : Recommandations de la revue sectorielle 2022

N°	Recommandations	Structures responsables du suivi	Structures impliquées
1.	Renforcer les capacités opérationnelles des cadres du secteur	CPS	DRH/DFM /UGP
2.	Organiser une table ronde virtuelle des bailleurs de fonds pour la recherche de PTF potentiels en vue du financement du PRODEVIM	CE-PRODEVIM	DFM/DGB
3.	Doter les structures et certains projets/programmes en ressources humaines qualifiées et suffisantes	DRH du secteur	
4.	Créer un cadre de concertation entre la CPS, les DFM et les gestionnaires de projets	CPS	UCP/DFM
5.	Appuyer le refinancement des PME	DNPME	DFM/MIC
6.	Difficultés liées à l'implantation du bloc des ateliers	CDAT/ DFM	
7.	Difficultés liées au non-déplacement de la ligne haute tension sur le site	DFM/CDAT	
8.	Retard dans l'exécution des projets de construction du village artisanal de Koulikoro et du siège du CDAT	DFM/CDAT/DNA	
9.	Mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre du plan d'action de la SNDEX	APEX	DNPD
10.	Evaluer les politiques, stratégies et programmes du secteur	Toutes structures/Projets Programmes	

Conclusion

Les revues sectorielles sont organisées par les ministères sectoriels sur la base des données relatives aux projets/programmes et aux rapports annuels de performance.

La réussite des revues sectorielles est donc fortement liée à la qualité de ces données relatives aux projets/programmes et aux rapports annuels de performance. Les résultats sont liés à leur tour à l'efficacité du système de collecte et de traitement des données mis en place pour ce qui concerne les projets/programmes et les rapports annuels de performance.

Les données concernant les revues sectorielles portent d'une part sur l'analyse rétrospective et d'autre part sur les perspectives.

Le secteur Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi et Promotion de l'Investissement Privé compte en 2022, vingt-cinq (25) projets/programmes dont vingt-trois (23) en exécution et deux (02) en préparation, pour un coût total de **166 664 000 000 000 FCFA** (**103 372 000 000 FCFA** du MIC, **11 637 000 000 FCFA** du MACIHT (AIHT) et **51 655 000 000 FCFA** du MENEFP).

Le financement total acquis est de **111 642 000 000 FCFA**, soit **67,0%** du coût global des projets. Le financement intérieur acquis s'élève à **67 052 000 000 FCFA** soit **60,05%** du financement total acquis, celui de l'extérieur est de **44 590 000 000 FCFA** soit **39,94%** du financement total acquis.

Le cumul des décaissements enregistrés au 31 décembre 2022 pour l'ensemble des projets en exécution est de **83 033 000 000 FCFA**, avec **44 295 000 000 FCFA** pour le décaissement intérieur, soit un taux de décaissement de **53,34 %** et **38 738 000 000 FCFA** pour le décaissement extérieur, soit un taux de décaissement de **46,65 %**. Le taux d'exécution global de l'ensemble des projets/programmes du secteur est de **74,37%** en 2022 contre **78,68%** au titre de l'année 2021.

En termes de performance annuelle des projets/programmes, au titre du financement intérieur, sur une dotation révisée de **351 millions de FCFA**, le secteur a décaissé **349 millions FCFA**, soit **99,24%**.

En 2022, le secteur a bénéficié d'une dotation budgétaire de l'ensemble des programmes d'un montant de **111 642 000 000 FCFA** et a exécuté un montant de **83 033 000 000 FCFA**, soit un taux d'exécution de **74,37%**. Tous les départements du secteur ont réalisé plus de **60%** de leur dotation budgétaire au titre de l'année 2022.